



FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT

PAYS : MULTINATIONAL

MULTINATIONAL : PHASE II DU PROJET D'APPUI À L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE AFRICAINE (AVU II)

RAPPORT D'ÉVALUATION

Date : octobre 2011

Équipe de projet	<p>Chef d'équipe : Ruth K. Charo, spécialiste, développement social, OSHD/KEFO</p> <p>Membres de l'équipe d'évaluation :</p> <p>Amissah-Arthur Efua, spécialiste, Développement social, OSHD/GHFO Francis Mkandawire, spécialiste régional, Gestion financière, ORPF/KEFO Jason Mochache, Architecte principal, OSHD.2/UGFO Judes Bissakonou, spécialiste, Développement social, OSHD/CMFO Karimba Juvenal Miniho, spécialiste, Développement social, OSHD/RWFO Ngwala Philippe, expert, Développement social, OSHD/CDFO Patrick Owuori, Chargé d'acquisitions, ORPF/KEFO Walter Odero, macroéconomiste, KEFO</p> <p>Directeur régional : Gabriel Negatu, OREA Directeur sectoriel : Agnès Soucat, OSHD Chef de division sectoriel : Boukary Savadogo, OSHD.2</p>
Revue par les pairs	<p>Benedict Kunene, spécialiste principal, Education, OSHD.2 Budali Issahaku, spécialiste principal, Protection sociale, OSHD.1/KEFO Ekoh Patience, analyste supérieure, Education, OSHD.2/ZAFO Michel Guedegbe, analyste en chef, Education, OSHD.2 Wiseman Vwala-Zikhole, chargé de décaissements principal, FFCO</p>

Table des matières

Table des matières, sigles et abréviations, informations sur le prêt, résumé analytique, cadre logique axé sur la performance, calendrier d'exécution du projet. i-vii

I – AXE STRATEGIQUE & JUSTIFICATION	1
1.1. Rapport du projet avec la stratégie et les objectifs retenus	1
1.2. Justification de la participation de la Banque	2
1.3. Coordination des actions des donateurs	4
II – DESCRIPTION DU PROJET	5
2.1. Composantes du projet.....	5
2.2. Solution technique retenue et autres options explorées	8
2.3. Type de projet	9
2.4. Coût et dispositifs de financement du projet.....	9
2.5. Zone cible du projet et population	12
2.6. Processus participatif d'identification, de conception et d'exécution du projet.....	13
2.7. Expérience du Groupe de la Banque, enseignements pris en compte lors de la conception du projet.....	14
2.8. Principaux indicateurs de performance	14
III – FAISABILITÉ DU PROJET	15
3.1. Performance économique et financière.....	15
3.2. Impacts environnementaux et sociaux	16
IV – MISE EN OEUVRE	17
4.1. Dispositifs de mise en œuvre	17
4.2. Suivi	20
4.3. Gouvernance	21
4.4. Durabilité	21
4.5. Gestion des risques	22
4.6. Renforcement des connaissances	23
V – INSTRUMENTS ET CONDITIONS DE FINANCEMENT	24
5.1. Instruments de financement	24
5.2. Conditions liées à l'intervention de la Banque	24
5.3. Conformité aux politiques de la Banque.....	24
VI – RECOMMANDATION	24
Annexe 1. Zone du projet.....	1
Annexe 2. Conditions attachées à l'intervention de la Banque	1
Annexe 3. Glossaire des principaux termes	2

Équivalences monétaires

Octobre 2011

1 unité de compte = 1,56 \$ EU

Exercice budgétaire

[Exercice budgétaire : 1^{er} juillet – 30 juin]

Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2204 livres (lbs)
1 kilogramme (kg)	=	2,200 livres (lbs)
1 mètre (m)	=	3,28 pieds (ft)
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce (“)
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 acres

Sigles et abréviations

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
ACEP	Programme de renforcement des capacités de l’UVA
UVA	Université virtuelle africaine
UA	Union africaine
CP	Communautés de pratique
CAE	Communauté de l’Afrique de l’Est
CQS	Sélection basée sur les qualifications des consultants
EPT	Education pour tous
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
HEST	Science et technologie dans l’enseignement supérieur
AOI	Appel d’offres international
TIC	Technologies de l’information et de la communication
S&E	Suivi et évaluation
SMT	Stratégie à moyen terme
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
ODEL	Enseignement libre, à distance et électronique
OER	Ressource éducative libre
ONRI	NEPAD, Département du commerce et de l’intégration régionale
IP	Institutions partenaires
NCP	Note conceptuelle du projet
RAP	Rapport d’achèvement de projet
ECP	Équipe de coordination de projet (ECP)
GFP	Gestion des finances publiques
DSIR	Document de stratégie institutionnelle régionale
BPR	Biens publics régionaux
SADC	Communauté de développement de l’Afrique australe
SHERNet	Réseau régional somalien d’enseignement supérieur
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture
UC	Unité de compte
VSAT	Microstation terrienne

Informations sur le don**Informations sur le client****EMPRUNTEUR** : **Université virtuelle africaine****ORGANE D'EXÉCUTION** : **Université virtuelle africaine****Plan de financement (2012-2016)**

Source	Montant (millions d'UC)	Instrument
FAD	10,00	Don
Contrepartie	3,64	
Coût total	13,64	

Informations clés sur le financement par la BAD

Devise du prêt	Unité de compte
Durée	S.O.
Différé d'amortissement	S.O.
Délai de remboursement	S.O.
Commission d'engagement	S.O.
Commission de service	S.O.
TRF, VAN (hypothèse de base)	S.O.
TRE (hypothèse de base)	S.O.

Calendrier – Principales échéances (prévues)

Approbation de la note conceptuelle	octobre 2011
Approbation du projet	décembre 2011
Entrée en vigueur	janvier 2012
Achèvement	décembre 2016
Dernier décaissement	juin 2017
Dernier remboursement	S.O.

Résumé du projet

Aperçu du projet

1. La phase II du projet multinational d'appui à l'UVA vient compléter la phase I. Son objectif est de créer et de renforcer la capacité des institutions cibles à améliorer l'accès à un enseignement supérieur de qualité abordable, à travers la mise en œuvre d'innovations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'enseignement libre, à distance et électronique (ODeL). La phase I a été évaluée par le biais d'un rapport d'achèvement de projet et par le Département de l'évaluation des opérations de la Banque, et a obtenu la note globale de 3. Cette évaluation a conclu que la phase I avait été satisfaisante et que les résultats obtenus avaient dépassé les objectifs visés. A l'issue de cette première phase, l'UVA a reçu le tout premier prix du site Education-Portal.com ; le *People's choice awards* du OCWC (*Open Courseware Consortium*) dans la catégorie de la meilleure nouvelle initiative (<http://eduport.al/qR3Kbt>). La phase II poursuivra le renforcement des capacités des institutions cibles à offrir des programmes d'enseignement renforcés par les TIC de qualité, flexibles, pertinents et abordables dans les domaines des sciences et des mathématiques. C'est ainsi, par exemple, que le Programme de formation des enseignants, conçu durant la phase I, sera étendu à de nouvelles institutions cibles, et que le Consortium de formation des enseignants sera renforcé pour s'assurer que les modules améliorés par les TIC développés dans le cadre de la phase I sont mis à jour.

2. Le coût du projet est de 13,64 millions d'UC et comporte quatre composantes principales, à savoir : i) *la création et/ou la modernisation des centres d'enseignement libre, à distance et électroniques (ODeL) et des centres d'apprentissage en ligne ;* ii) *la formation des institutions partenaires participant au Programme de renforcement des capacités de l'UVA (ACEP) et le développement de programmes renforcés de TIC ;* iii) *le renforcement de la capacité de l'UVA à fournir une assistance technique, effectuer des recherches et établir une documentation sur les thèmes des TIC et de l'éducation ;* et iv) *la gestion du projet.* Ce projet vise 27 institutions partenaires de l'UVA dans 22 pays : 9 pays francophones : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République démocratique du Congo, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal ; 4 pays lusophones : Angola, Cap-Vert, Guinée Bissau et Mozambique ; et 9 pays anglophones : Gambie, Ghana, Kenya, Namibie, Nigeria, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie.

Évaluation des besoins

3. En Afrique subsaharienne, le taux d'accès à l'enseignement supérieur n'est que de 4 %, contre plus de 11 % pour le monde en développement hors du continent. C'est pourquoi, des stratégies innovantes, notamment l'emploi des TIC dans l'enseignement supérieur, sont nécessaires pour améliorer cette situation et accroître cet accès. Les résultats de la phase I ont montré que, dans le secteur de l'éducation, les TIC apparaissent comme une solution prometteuse de substitution, permettant d'améliorer l'accès à ce niveau d'enseignement. En Afrique, les approches traditionnelles d'un enseignement universitaire en institution ne sont pas en mesure de répondre à la demande croissante de l'enseignement supérieur, alors que l'apprentissage en ligne offre un accès à une éducation abordable en-dehors des campus classiques des institutions d'enseignement. Cet apprentissage en ligne devrait permettre de réduire les coûts d'accès à l'enseignement et de créer des opportunités pour les employés, notamment les femmes, afin de renforcer leurs connaissances et leurs compétences par le biais de cette approche éducative flexible.

4. Ce projet vient en appui aux stratégies d'intégration régionale (SIR) de la Banque sur la période 2011-2015 au profit de l'Afrique centrale, de l'Est, de l'Ouest et de l'Afrique australe en matière d'infrastructures régionales, notamment les TIC dans l'éducation, l'enseignement supérieur et le renforcement des capacités. Ce projet sera mis en œuvre dans 22 pays anglophones, francophones et lusophones, transcendant ainsi les barrières technologiques, linguistiques et culturelles. Le projet remplit les conditions d'éligibilité de la Banque concernant les biens publics régionaux. A cet égard, il cible 22 pays anglophones, francophones et lusophones, adopte une approche de coopération régionale pour le développement et l'harmonisation des curricula, et appuie la création de réseaux professionnels régionaux comme cadres d'échanges pour les experts des différentes matières d'enseignement.

Valeur ajoutée de la Banque

5. Ce projet favorise l'intégration régionale dans son approche des méthodes de collaboration. Cette approche couvre l'élaboration de programmes renforcés par les TIC, convenus de commun accord et basés sur un programme harmonisé et un cadre d'assurance qualité commun. Le secteur privé sera impliqué dans ce projet, en apportant une expertise technique aux spécialistes en la matière lors de l'élaboration des programmes et de la conception du matériel destiné aux centres d'enseignement en ligne. Par ailleurs, le secteur privé sera également sollicité pour l'installation et la formation à l'utilisation et à la maintenance des équipements de ces centres et pour l'accès à internet.

6. Compte tenu du succès enregistré pendant la mise en œuvre de la phase I du projet multinational, de nouveaux partenaires au développement travaillent désormais avec l'UVA sur l'enseignement renforcé par les TIC, même si leur centre d'intérêt et la portée de leurs interventions restent limités et se bornent pour l'essentiel à exploiter les infrastructures et les expériences développées lors de la phase I. Le financement de la phase II par la Banque sera donc bénéfique, car il permettra de consolider et d'étendre les résultats de la phase I. Par exemple, les programmes renforcés de formation des enseignants en mathématiques et en sciences avec l'appui des TIC pendant la phase I seront répliqués dans onze (11) institutions partenaires. Lors de la phase I, l'UVA a acquis une expérience supplémentaire et a tiré des enseignements extrêmement utiles en matière de méthodologies ODeL. Le nouveau plan d'action de l'UVA met l'accent sur le renforcement de la qualité et l'utilisation pertinente des TIC pour améliorer l'accès à l'enseignement.

Gestion des connaissances

7. Ce projet promouvra la recherche et la documentation en matière de méthodologies d'apprentissage à distance et en ligne dans l'enseignement supérieur, qui serviront de base aux pratiques et à l'élaboration de politiques et de stratégies liées aux TIC pertinentes et de qualité. L'UVA entreprendra des recherches et publiera des rapports sur les processus de conception de contenu intégré dans les TIC ; la mise en œuvre de programmes d'apprentissage en ligne ; l'apprentissage mobile ; les méthodologies ODeL ; et les synthèses de politiques en matière d'enseignement à distance et électronique.

8. L'UVA facilitera la création et l'hébergement de réseaux professionnels pour les communautés de pratique (CP) dans chacun des programmes du projet. Cela permettra de renforcer les interactions entre les spécialistes de la question et les participants à l'ACEP, afin de s'assurer que les programmes sont mis à jour au-delà de la période du projet.

9. Les modules du programme de formation des enseignants et de science informatique développés dans le cadre de ce projet seront chargés dans le référentiel OER (Ressources éducatives libres) qui a été développé (<http://oer.avu.org>) pour permettre un accès illimité à la phase I. Ces modules seront développés et traduits en anglais, français et portugais. A la suite à la phase I, l'UVA est devenue membre de l'OCWC (*Open Courseware Consortium*) mondial et de l'OER de l'UNESCO.

10. PHASE II DU PROJET MULTINATIONAL D'APPUI À L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE AFRICAINE (UVA II)

Cadre logique axé sur les résultats

Pays et désignation du projet : Phase II du projet multinational d'appui à l'Université virtuelle africaine (AVU II)						
But du projet : Contribuer à l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur à travers un enseignement et une formation de qualité assistés par les TIC en Afrique.						
Objectif du projet : Renforcer la capacité des 27 institutions partenaires (IP) dans 22 pays africains membres du réseau UVA, et de l'Université virtuelle africaine (UVA) pour élaborer, dispenser et gérer un enseignement supérieur de qualité assisté par les TIC et offrir des opportunités de formation en sciences et en technologies.						
CHAÎNE DE RESULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VERIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTENUATION
		Indicateur (y compris CSI)	Référence 2010	Cible		
IMPACT	Impact Meilleur accès assisté par les TIC à l'enseignement supérieur dans les institutions partenaires (IP) cibles	Accroissement des inscriptions par l'utilisation de modules renforcés par les TIC	44 308	60 000 en 2017	Données S&E de l'UVA Données annuelles des universités cibles et des ministères	
	RESULTATS	Résultat 1 Les domaines de programmes cibles sont délivrés en utilisant les modules renforcés par les TIC dans les IP cibles	Accès amélioré à l'enseignement supérieur dans les programmes cibles	4 000	20 000 En 2016	Données annuelles des universités cibles et des ministères Données S&E de l'UVA (décomposées par genre)
Résultat 2 Augmentation du nombre de femmes scientifiques qualifiées dans les IP de l'UVA		Augmentation du nombre de femmes qualifiées dans les domaines scientifiques	537	1 000 En 2016	Données annuelles provenant des IP cibles et des ministères Données S&E de l'UVA	Risque Nombre inadéquat de femmes se qualifiant pour les programmes cibles Atténuation Prise en compte dans l'élaboration des programmes de la dimension « genre » ; prévision de cours relais si nécessaire ; le fonds de bourses ciblera les étudiantes

	Résultat 3 Renforcement des capacités de l'UVA à conseiller les IP et pays cibles en matière de formulation des TIC dans les stratégies et politiques d'enseignement et les interventions	Nombre d'IP cibles institutionnalisant des politiques « TIC dans l'enseignement » pertinentes et de qualité, stratégies et application de ces mêmes politiques.	0	27 En 2014	Données S&E de l'UVA Rapports de projet d'IP cibles Données annuelles des universités cibles et des ministères	Risque Complexité inhérente aux opérations multinationales qui compliquent la mise en œuvre Atténuation Expérience de l'UVA dans la gestion de la phase I; son utilisation efficace des TIC; et de son bureau régional à Dakar
PRODUITS	Création de centres ODeL et mise à niveau des centres d'apprentissage UVA Formation ACEP Développement et/ou mise à jour des programmes renforcés par les TIC Accès accru aux programmes renforcés par les TIC Attribution de bourses aux étudiantes & aux groupes défavorisés TIC en recherche sur l'éducation et en assistance technique développées et mises en œuvre simultanément	Création et/ou mise à niveau de centres ODeL. Formation du personnel dans ACEP Mise à jour, développement et adoption des modules renforcés TIC Étudiants inscrits utilisant les modules renforcés TIC Attribution de bourses Publication de revues « TIC dans l'enseignement » Élaboration de synthèses politiques des TIC dans l'enseignement	10 133 219 4 000 372 0 0	39 en 2014 533 en 2014 408 en 2015 20 000 en 2016 1 000 en 2015 16 en 2016 6 en 2015	Données S&E de l'UVA (réparties par genre) Rapports trimestriels de projet des IP Rapports de conférence et séminaires Données annuelles des universités cibles et des ministères	
ACTIVITES ESSENTIELLES	COMPOSANTES		INTRANTS			
	Composante 1 : Création de centres ODeL		Fourniture de biens aux centres ODeL cibles, Mise à disposition du haut débit/internet dans les centres, formation à la mise en service et à la sortie. <u>Biens et services</u> : 3,70 millions d'UC			
	Composante 2 : Formation des IP à l'ACEP et aux modules Développement assistés par les TIC		Préparation et révision du programme, Développement/révision du programme, mise en œuvre du programme, durabilité, Consortiums virtuels, recherche et assurance qualité des ressources éducatives ouvertes, et intégration de politiques de parité hommes-femmes. <u>Services et biens</u> : 7,60 millions d'UC			
	Composante 3 : Amélioration de la capacité de l'UVA		Experts AT pour soutenir la recherche et le développement de synthèses politiques, de stratégies et de services éducatifs UVA <u>Services et biens</u> : 0,94 million d'UC			
Composante 4 : Gestion du projet		Personnel PCU, supervision de projet, déplacements dans le cadre du projet, installation du projet et assistance technique. <u>Service</u> : 1,40 million d'UC				

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION GENERALE DU
GROUPE DE LA BAD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR UNE
PROPOSITION DE DON POUR LE FINANCEMENT DE LA PHASE II DU PROJET
D'APPUI A L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE MULTINATIONALE AFRICAINE
(UVA II)**

La direction soumet le rapport et la recommandation ci-après, relatifs à une proposition de don d'un montant de 10 millions d'UC pour le financement de la phase II du Projet multinational d'appui à l'Université virtuelle africaine (UVA II).

I. AXE STRATÉGIQUE & JUSTIFICATION

1.1 Corrélation entre le projet, d'une part, et la stratégie et les objectifs fixés, d'autre part

1.1.1 **Le projet vient en appui aux stratégies d'intégration régionale du Groupe de la Banque (SIR) 2011-2015 pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique australe.** Plus particulièrement, la SIR pour l'Afrique de l'Est repose sur deux principaux axes directement liés au présent projet : les infrastructures régionales, dont les TIC et le renforcement des capacités. Elle vise 22 pays francophones, lusophones et anglophones. Les SIR font référence à l'enseignement, notamment la science et la technologie dans l'enseignement supérieur, et soutiennent que la qualité de l'enseignement n'a pas suivi les besoins de développement régional, ou ne permet pas de s'adapter à une nouvelle technologie industrielle. Dans ces conditions, il faudra encourager une uniformisation de la science et de la technologie dans l'enseignement supérieur à travers le renforcement des capacités. De plus, les SIR soulignent la nécessité de promouvoir la connectivité de l'enseignement ; la création des réseaux d'enseignement supérieur qui soient pertinents pour l'intégration régionale et l'autonomisation des femmes dans l'enseignement. Elles soulignent par ailleurs que l'enseignement supérieur et la formation professionnelle requièrent le renforcement et l'amélioration de la qualité. En général, les stratégies d'intégration régionale du Groupe de la Banque pour 2011-2015 concernant l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique australe mettent l'accent sur la nécessité d'élargir l'accès, actuellement limité, à la science et à la technologie dans l'enseignement supérieur en Afrique afin de favoriser la croissance économique en créant une masse critique des compétences requises. Le projet répond aux critères de la Banque relatifs aux biens publics régionaux (BPR) tels qu'énoncés à l'Annexe 2 et à l'*Annexe technique 10*.

1.1.2 **Les objectifs du projet sont conformes aux autres initiatives régionales clés à l'appui du rôle des TIC dans l'amélioration de l'accès à un enseignement de qualité.** Le Cadre d'action de Dakar d'avril 2000 reconnaît que l'utilisation des TIC est une stratégie clé pour atteindre les objectifs d'Éducation pour tous (EPT). La Déclaration du millénaire des Nations Unies de septembre 2000, l'Initiative du NEPAD, la Seconde décennie (2006-2015) d'éducation pour l'Afrique de l'Union africaine, et le Rapport 2010 de la Commission pour l'Afrique, mettent tous l'accent sur le rôle des TIC dans l'amélioration de l'accès à l'éducation. L'Union africaine souligne également la nécessité de définir un cadre pour l'harmonisation des programmes d'enseignement supérieur en Afrique afin de promouvoir la coopération en matière d'échanges d'informations, d'harmonisation des procédures et politiques, de réalisation de la comparabilité entre les diplômes, et éventuellement d'uniformisation des programmes académiques, de manière à faciliter la mobilité professionnelle pour l'emploi et le perfectionnement.

1.1.3 La stratégie à moyen terme (SMT) de la Banque pour la période 2008-2012 identifie le développement des TIC et l'enseignement supérieur, la formation technique et professionnelle comme des domaines prioritaires et comme facteurs d'intégration régionale. Le projet permettra l'élaboration de programmes communs par une utilisation renforcée des TIC dans les régions, à l'instar des programmes communs mis en œuvre dans 10 pays durant la phase I. La stratégie de la Banque pour 2008 en matière de *science et technologie dans l'enseignement supérieur* (HEST) met l'accent sur la qualité de la formation de niveau universitaire en améliorant les conditions d'innovations scientifiques et technologiques, notamment à travers des interventions telles que l'intégration des TIC, le développement des infrastructures de science et de technologie dans l'enseignement supérieur, la révision et la mise à niveau des programmes académiques et de la pédagogie pour être en conformité avec le processus requis en matière de science et technologie dans l'enseignement supérieur, la promotion des activités connexes en matière de recherche au sein des réseaux, et la promotion de l'intégration régionale grâce à l'initiative de développement de la science et de la technologie dans l'enseignement supérieur. La stratégie des opérations de TIC de la Banque met également l'accent sur le rôle des applications informatiques dans l'enseignement.

1.1.4 Le projet est conforme au plan d'action /plan stratégique 2009-2014 de l'UVA. Le plan prend en compte les besoins des institutions partenaires de l'UVA et s'appuie sur les enseignements tirés pendant la phase I. Il comporte deux principaux axes : a) *les services éducatifs et d'appui fournis contre paiement des frais* ; et b) *les services de développement non lucratifs*. Ces derniers visent à renforcer la capacité des institutions partenaires (IP) dans l'enseignement libre, à distance et électronique (ODEL) avec comme objectif d'accroître l'accès à un enseignement de qualité à travers les activités suivantes : l'élaboration et l'actualisation de contenu, le développement des ressources éducatives libres (OER), le programme de renforcement des capacités de l'UVA (ACEP), la mise en place/mise à niveau des centres d'enseignement libre, à distance et électronique, le développement des réseaux professionnels à travers les communautés de pratiques, la recherche et le développement, et l'évaluation de la qualité et des critères de référence. L'UVA proposera un nouveau plan au-delà de 2014, qui sera également axé sur sa vision et sa mission, « *être la première institution panafricaine de formation libre, à distance et électronique ; et faciliter l'enseignement libre, à distance et électronique entre les institutions universitaires africaines* ».

1.2. Justification de la participation de la Banque

1.2.1 Le projet appuie la mise en œuvre des priorités retenues dans les stratégies d'intégration régionale de la Banque. L'intervention de la Banque viendra renforcer davantage le rôle de la phase II du projet comme instrument d'intégration régionale en matière d'enseignement et de TIC. Les modules développés par l'UVA sont transférés sur une plateforme qui est accessible à toutes les institutions partenaires dans les trois principales langues : anglais, français et portugais. Les experts techniques provenant desdites institutions participent au développement et à l'approbation des modules conformément aux réglementations et politiques d'apprentissage de qualité au niveau national. Les pays identifient les institutions partenaires cibles et offrent des locaux pour abriter les centres d'enseignement libre, à distance et électronique. Ainsi, le programme ACEP a permis aux institutions partenaires durant la phase I de développer des modules complémentaires au-delà du programme de formation pédagogique. L'initiative soutient les priorités du NEPAD et de l'UA en renforçant l'accès à l'enseignement supérieur grâce aux TIC.

1.2.2 Le projet répond aux critères de la Banque relatifs aux biens publics régionaux (BPR) ; les critères sont basés sur le cadre régional des opérations et de priorisation du FAD 12 ; et sur le cadre stratégique et opérationnel pour les opérations régionales. Le projet est non exclusif et vise 22 pays, tant anglophones, francophones que lusophones. La dimension régionale est démontrée par la méthode d'approche collaborative dans le développement et l'harmonisation du programme académique destiné aux programmes cibles basés sur l'utilisation accrue des TIC. Le curriculum harmonisé facilitera la standardisation des qualifications au niveau régional pour les programmes concernés, ce qui améliorera la mobilité professionnelle des enseignants et des diplômés. La création des réseaux professionnels comme plateformes pour des échanges entre les experts favorise davantage cette dimension régionale. L'UVA amènera les 27 institutions cibles à développer et à dispenser des programmes qualitatifs et pertinents reposant sur l'utilisation accrue des TIC. A cet égard, elle jouera un rôle de catalyseur. Les experts dans les institutions cibles élaboreront le contenu technique du programme. Le programme ACEP de l'UVA viendra renforcer les connaissances et les compétences en matière de méthodes d'enseignement libre pour permettre aux institutions cibles d'élaborer des programmes complémentaires utilisant de façon accrue les TIC au-delà de la période du projet. Les modules basés sur l'utilisation accrue des TIC peuvent être reproduits dans d'autres pays durant ou après la période du projet. Ces possibilités témoignent de l'intérêt croissant des retombées directes et des résultats du projet.

1.2.3 L'intervention de la Banque est nécessaire pour consolider et accroître les effets directs de la phase I. L'utilisation accrue des TIC dans les programmes de formation pédagogique des enseignants en mathématiques et sciences sera reproduite dans onze (11) institutions partenaires qui ont exprimé l'intérêt de dispenser le programme et de rejoindre le consortium de formation des enseignants de la phase I qui veillera à ce que les modules soient mis à jour. La demande d'enseignants de Sciences et mathématiques demeure élevée dans la plupart des pays ciblés. 219 modules sont disponibles en anglais, en français et en portugais. L'UVA jouera un rôle de catalyseur en aidant à la création de 12 nouveaux centres d'enseignement libre, à distance et électronique et à la mise à niveau de 15 centres d'apprentissage en ligne au niveau de vingt-sept (27) institutions partenaires, et à l'élaboration des programmes basés sur l'utilisation accrue des TIC dans les autres domaines scientifiques et technologiques. Au niveau des institutions partenaires, du personnel supplémentaire sera formé à l'élaboration des cours à distance et en ligne sous le format ODeL, à la conception des sites web, à l'exécution des programmes de formation en ligne et à la gouvernance du système ODeL. L'UVA a acquis de l'expérience et tiré des leçons utiles des méthodes d'enseignement libre et électronique durant la phase I. Il existe des données qui montrent que des étudiants des pays ciblés par le projet poursuivent des études en informatique à l'étranger. Les institutions ciblées pour bénéficier du programme d'informatique ont indiqué qu'elles ont besoin d'augmenter leurs capacités d'accès pour répondre à la demande du secteur privé et du secteur public pour ce programme.

1.2.4 Le projet appuie les domaines clés choisis dans le cadre de la stratégie à moyen terme (SMT) 2008-2012 de la Banque et de sa stratégie des opérations de développement des TIC. Il s'agit du développement des infrastructures de TIC ; de l'exploitation à bon escient des applications informatiques pour accroître l'accès à l'éducation ; l'intégration régionale ; l'appui à la science et à la technologie dans l'enseignement supérieur ; la prise en compte de la parité hommes-femmes et de l'appui aux États fragiles. Au nombre des retombées directes du projet figurent l'accès amélioré à l'enseignement supérieur à travers des modules basés sur l'utilisation accrue des TIC ; un programme commun destiné aux programmes cibles dans les régions, dont quatre États

fragiles ; l'intégration de la question de genre dans l'élaboration des modules de programmes et des bourses d'études pour permettre aux femmes d'accéder aux programmes scientifiques. La stratégie à moyen terme s'attache à promouvoir la croissance durable et la compétitivité en Afrique. L'éducation est capitale pour atteindre les objectifs connexes. L'estimation actuelle faite de l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne est d'environ 4 %. Le rôle de l'enseignement à distance dans ce contexte ne peut être sous-estimé. Il existe un besoin urgent d'étendre l'accès hors des institutions physiques traditionnelles en développant des capacités de formation de qualité en ligne au sein des institutions cibles.

1.3. Coordination des actions des donateurs

1.3.1 Un cadre de coopération avec d'autres partenaires du développement a été développé pour soutenir le changement d'échelle du présent projet et le plan d'action global 2009-2014 de l'UVA. Le présent projet a été conçu selon le plan d'action qui s'est fortement inspiré de la phase I. Le cadre de coopération met en exergue les principaux investissements et les déficits de financement liés à ce projet et au plan stratégique de l'UVA. Le cadre détaillé à l'*Annexe technique 2* est crucial car il fournit des informations aux potentiels partenaires au développement souhaitant appuyer ou faire avancer ce projet et les autres activités prévues dans le cadre du plan global 2009-2014 de l'UVA. Le personnel issu du département OSHD, basé dans les bureaux extérieurs concernés de la Banque, continuera de dialoguer avec les partenaires au développement à travers les groupements de coordination compétents des donateurs du secteur de l'éducation.

1.3.2 De nouveaux partenaires au développement se sont proposés de soutenir l'UVA à la suite de la mise en œuvre réussie de la phase I du projet multinational. L'appui repose directement sur les méthodologies ODeL, l'expérience acquise et les infrastructures mises en place pour l'enseignement axé sur l'utilisation accrue des TIC. Il s'agit de l'Agence internationale de l'énergie atomique des Nations Unies, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de la Commission européenne. Le tableau 1 ci-dessous présente la nature de cet appui. La phase I a été entièrement financée par la Banque. Certains partenaires ont manifesté un intérêt en cofinçant la phase II. Toutefois, aucun engagement concret n'était pris au moment de l'évaluation. Le cadre de coopération indiqué ci-dessus orientera les engagements futurs de financement parallèle pour la phase II.

Tableau 1
Appui actuel des partenaires au développement

PARTENAIRE AU DÉVELOPPEMENT	INSTITUTION PARTENAIRE CIBLE	ACTIVITÉ	TYPE DE FINANCEMENT
Agence internationale de l'énergie atomique des Nations Unies	Universités, dont les centres hospitaliers universitaires	Aider à la création d'une université virtuelle pour la lutte contre le cancer	Contrat de services
Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Cinquante-cinq (55) universités/institutions publiques d'enseignement supérieur/institutions privées d'enseignement supérieur dans 8 pays	Conduire une étude de faisabilité et créer un réseau d'institutions d'enseignement supérieur dans les pays membres de l'UEMOA.	Contrat de services
Commission européenne	Neuf institutions somaliennes.	Le réseau régional somalien d'enseignement supérieur (<i>SHERNet</i>) encourage l'apprentissage au niveau organisationnel pour renforcer la qualité et la décentralisation du système d'enseignement supérieur.	Contrat de services par le biais de l'université Kenyatta

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.1. Composantes du projet

2.1.1 **L'objectif du projet en matière de développement est de permettre un accès accru à l'enseignement supérieur à travers un enseignement et une formation de qualité assistés par les TIC en Afrique.** Il s'agit pour le projet de renforcer la capacité des 27 institutions partenaires dans les 22 pays du continent africain au sein du réseau de l'UVA et de permettre à cette dernière de développer, d'offrir et de gérer les opportunités d'enseignement et de formation universitaires de qualité assistés par les TIC dans le cadre des programmes scientifiques et technologiques.

2.1.2 **Les composantes du projet sont dérivées des objectifs globaux et des résultats escomptés du projet.** Le tableau 2 ci-dessous présente un résumé des composantes du projet.

Tableau 2
Composantes du projet

No.	Composante du projet	Coût estimatif (million d'UC)	Description de la composante
1	Création des centres ODeL	3,70	<ul style="list-style-type: none"> Mise à la disposition des centres cibles d'équipement ODeL Mise à disposition de bande passante/internet dans les centres Mise en service des centres ODeL et formation de sortie
2	Formation des institutions partenaires au programme de renforcement des capacités de l'UVA et développement des programmes axés sur une utilisation accrue des TIC	7,60	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration, développement et révision des programmes Exécution des programmes Développement des consortiums virtuels (communautés de pratiques thématiques) Recherche et documentation en matière de 'TIC et Éducation' Examen et mise en œuvre du cadre d'assurance-qualité Ressources éducatives libres Prise en compte de la question de genre
3	Renforcement des capacités de l'UVA	0,94	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique aux institutions et pays cibles en matière de méthodes ODeL Recherche et développement des notes de présentation et des stratégies sur la politique d'enseignement des TIC Services d'appui à la scolarité au niveau de l'UVA
4	Gestion de projet	1,40	<ul style="list-style-type: none"> Supervision de projet, personnel de la cellule de coordination du projet, et locaux à usage de bureaux et consommables du personnel du projet.

2.1.3 **Le projet viendra renforcer la capacité des institutions cibles et de l'UVA.** Cela leur permettra d'améliorer la connectivité des TIC dans l'enseignement supérieur, et de développer, dispenser et gérer l'enseignement et la formation de qualité assistés par les TIC dans la formation pédagogique (mathématiques, physique, chimie et biologie), l'information et les programmes de maintien de la paix et de gestion des conflits. En termes d'objectif, la phase II du projet continuera de renforcer les capacités des institutions partenaires cibles à dispenser des programmes d'enseignement des sciences et mathématiques basés sur l'utilisation accrue des TIC, qui soient qualitatifs, souples, pertinents et abordables. Ceci sera réalisé à travers les quatre composantes telles que présentées ci-dessous.

Composante 1. Création des centres ODeL

2.1.4 Cette composante suppose la création de nouveaux centres d'enseignement libre, à distance et électronique et/ou la mise à niveau des centres formation de l'UVA à l'échelle des 27 institutions partenaires cibles. Comme lors de la phase I, il est demandé aux institutions partenaires dans chaque pays d'offrir des locaux pour abriter les centres et le personnel à former pour gérer ces centres. Ceci fait partie de la contribution de contrepartie et des critères d'identification de l'institution partenaire. Le projet financera la mise à disposition d'équipement informatique et la connexion internet requise. Les centres serviront de centres nationaux pour le développement des programmes d'enseignement libre, à distance et électronique et assureront la formation du personnel des institutions partenaires à l'utilisation des TIC dans le développement, l'exécution et la gestion du système d'enseignement libre et en ligne. Les centres disposeront également des points de livraison des programmes actuels et futurs et permettront au personnel de conduire des études et de participer au travail collaboratif en matière d'enseignement libre, à distance et électronique à travers les réseaux professionnels mis en place. L'équipement standard pour les nouveaux centres comprendra : l'équipement électronique (onduleur, infrastructure locale, réseau local) ; l'équipement audiovisuel ; le logiciel ; le système de gestion de la formation ; les équipements de visioconférence et la bande passante. Comme leçon tirée de la phase I, la connexion internet prendra en compte les fournisseurs locaux d'accès aux services internet par opposition à la seule technologie VSAT. Sur la base des résultats de la phase I, les centres serviront également pour les institutions partenaires à générer des revenus grâce aux courtes formations liées aux TIC afin de leur permettre de couvrir leurs charges récurrentes, notamment la connexion internet au-delà de la période de financement du projet. Le plan de conception du centre d'enseignement libre, à distance et électronique est présenté à l'*Annexe technique 12*.

Composante 2 : Formation des institutions partenaires au programme de renforcement des capacités de l'UVA (ACEP) et à l'élaboration des programmes axés sur l'utilisation accrue des TIC.

2.1.5 Le programme de renforcement des capacités de l'UVA (ACEP) a été conçu au cours de la phase I pour renforcer les aptitudes d'élaboration et d'exécution des programmes d'enseignement libre, à distance et électronique au sein des institutions partenaires à travers trois volets. Ces volets sont : l'élaboration des matériaux destinés aux programmes d'enseignement libre, à distance et électronique ; l'exécution et la technologie des programmes d'enseignement libre, à distance et électronique ; et la gouvernance, la gestion et le financement des programmes d'enseignement libre, à distance et électronique. Le programme ACEP est dispensé à travers un ensemble d'ateliers et d'un programme de perfectionnement professionnel en ligne. Les diplômés du programme ACEP dispensent une formation en cascade. Cette composante permettra d'entreprendre également une collaboration avec le personnel technique académique issu des institutions partenaires ciblées pour développer et/ou améliorer les programmes axés sur l'utilisation accrue des TIC dans les domaines suivants : i) formation des enseignants de mathématiques et sciences ; ii) informatique ; et iii) programmes de maintien de la paix et de gestion des conflits. Une approche d'apprentissage bien dosée sera appliquée là où les travaux pratiques de laboratoire sont obligatoires. Comme lors de la phase I, ce processus sera entrepris dans le cadre d'une structure consorcial avec l'aide des experts techniques issus des institutions partenaires. En cas de besoin, les experts techniques consultants feront des contributions. Le processus impliquera une série d'ateliers sur la conceptualisation des programmes scolaires, le

développement des contenus, ainsi qu'un processus parallèle de l'assurance qualité. Les matériaux seront marqués du logo de la BAD. Des réseaux professionnels dans chaque discipline seront créés pour assurer un engagement continu au-delà du cycle de vie du projet et veiller également à ce que les modules soient constamment mis à jour pour tenir compte des questions d'intérêt émergentes. Le cadre d'assurance qualité développé lors de la phase sera revu et adapté au présent projet. Des bourses d'études seront attribuées aux femmes afin de les encourager à poursuivre ces programmes scientifiques. Tout comme le consortium de formation des enseignants de la phase I, l'UVA facilitera la création et l'accueil des réseaux professionnels pour les communautés de pratique (CP) dans chacun des programmes.

2.1.6 La stratégie de la prise en compte de la question de genre élaborée et mise en œuvre lors de la phase I guidera la phase II. La stratégie et les politiques de prise en compte des politiques de genre ont été formulées lors de la phase I à travers les différentes consultations avec les institutions partenaires et les pays. Les programmes intégrés de TIC à développer tiendront compte de la dimension « genre ». Comme lors de la phase I, le personnel académique sera sensibilisé aux questions de genre dans le cadre des programmes de science et de technologie dans l'enseignement supérieur afin d'encourager la participation des femmes. Les 1000 bourses d'études seront attribuées aux femmes pour les programmes cibles dans les institutions partenaires dans le cadre des procédures existantes du Fonds de bourses d'études de l'UVA afin de garantir l'obligation de rendre des comptes quant à l'utilisation de ce fonds, et ce, durant la période du projet. Les bourses d'études attribuées aux femmes pour leur permettre d'entreprendre des cours de mise à niveau en vue des programmes cibles seront explorées là où les réponses aux demandes de bourses d'études diplômantes sont minimales à cause d'une mauvaise qualification en sciences.

Composante 3. Renforcement de la capacité de l'UVA

2.1.7 Le projet viendra faciliter le renforcement institutionnel de l'UVA. Ce renforcement améliorera sa capacité à : i) accroître son actuel champ d'assistance aux institutions partenaires et aux pays ; ii) entreprendre la recherche et la formation à la faveur de l'enseignement libre, à distance et électronique afin de renforcer la pratique ainsi que les politiques et stratégies d'apprentissage à distance et en ligne dans l'enseignement supérieur ; iii) renforcer la capacité de l'UVA à offrir des conseils techniques de qualité aux gouvernements et aux institutions partenaires en matière de politique/stratégie d'apprentissage à distance et en ligne ; et iv) renforcer sa capacité à dispenser ses programmes académiques grâce à l'apprentissage en ligne. L'UVA entreprendra des études et publiera des rapports sur les processus d'élaboration des contenus intégrant les TIC ; l'exécution des programmes d'apprentissage en ligne ; les méthodes d'enseignement libre, à distance et électronique ; et les notes de politique d'apprentissage en ligne. Comme lors de la phase I, l'UVA va recruter des consultants pour les missions spécialisées. Elle organisera des ateliers sur l'élaboration des programmes et des ateliers sur l'assurance qualité prévus sous la composante 2 afin de disséminer les conclusions des études et les publications. Les documents seront également mis en ligne et accessibles à tous. Un nouveau centre d'enseignement libre, à distance et électronique sera créé au siège de l'UVA à Nairobi et le centre basé au niveau du Bureau régional de Dakar sera mis à niveau pour renforcer la capacité de l'UVA en matière de recherche sur les 'TIC dans l'enseignement', et l'assistance technique aux institutions partenaires et aux pays. Les centres permettront également à l'UVA de former d'autres institutions aux méthodes d'enseignement libre, à distance et électronique. Un budget d'assistance technique sera prévu à cet effet pour l'aider à exécuter cette composante. Un chargé de suivi-évaluation du projet sera recruté et appuyé dans le cadre de la présente composante.

Composante 4 : Gestion du projet

2.1.8 Dans le cadre de la présente composante, des ressources seront mises à disposition pour assurer la gestion effective du projet. Il s'agira de s'attacher et de financer les services d'une équipe dévouée afin de combler le déficit de compétences relevé au niveau de la cellule de coordination du projet (CCP) mise en place lors de la phase I. La CCP est composée : du Directeur de projet ; du Chargé du service informatique ; du Coordonnateur principal du projet ; du Coordonnateur principal des programmes d'enseignement ; d'un Chargé de l'approvisionnement ; et d'un Chargé des finances et de la comptabilité. Le chargé de suivi-évaluation recruté dans le cadre de la composante 3 ci-dessus fera partie de l'équipe de projet. Comme lors de la phase I, les institutions partenaires cibles mettront sur pied une équipe de coordination du projet pour superviser la mise en œuvre, le suivi et la production de rapports sur les activités du projet ; ceci est prévu dans l'accord à signer entre l'UVA et les institutions cibles concernant les attentes des institutions partenaires. Les CCP de ces institutions soumettront à l'UVA pour examen des rapports trimestriels et recevront en retour des observations de son chargé de suivi-évaluation. En outre, l'UVA effectuera des visites semestrielles de suivi auprès des institutions partenaires. Cette activité est incluse dans les tableaux de coûts détaillés. Elle contribuera à la gestion du projet à travers l'emploi du temps en dehors de la principale CCP, le temps de surveillance du projet par le Recteur et le Conseil de l'UVA. Le Recteur, relevant directement du Conseil d'administration de l'UVA, donnera l'orientation générale au projet et assurera sa surveillance. Le Bureau régional de l'UVA au Sénégal appuiera de façon spécifique la mise en œuvre du projet dans les pays cibles d'Afrique francophone. Elle travaillera en étroite collaboration avec les institutions cibles pour faire connaître au public les programmes d'apprentissage en ligne axés sur l'utilisation des TIC. À cet égard, le site web de l'université ainsi que les sites des institutions cibles seront utilisés. Par ailleurs, les programmes seront inclus dans fiches de renseignement sur les programmes académiques de l'ensemble des institutions cibles puisqu'ils seront institutionnalisés.

2.2. *Solution technique retenue et autres options explorées*

2.2.1 Le projet a tenu compte de l'amélioration des infrastructures physiques dans les institutions cibles afin d'en accroître l'accès. Ce modèle traditionnel d'université à résidence, adopté jusque-là par la plupart des universités en Afrique, est incapable de répondre à la demande actuelle ou future en matière d'enseignement supérieur et est également coûteux. Pour régler ce problème, l'utilisation des TIC dans l'enseignement a apparue comme option prometteuse. À ce titre, le NEPAD a reconnu les TIC comme étant une priorité clé dans les initiatives de développement du continent. Le présent projet s'attache à combler ce déficit de demande en appliquant les méthodes de TIC pour assurer l'accès à l'enseignement supérieur en dehors des campus universitaires. Le projet développera des modules de formation sous le format d'apprentissage en ligne dans le but d'accroître l'accès à un enseignement supérieur de qualité et adapté, à travers un choix délibéré d'utiliser l'approche d'enseignement libre, à distance et électronique pour l'élaboration et l'exécution des programmes. Cette approche adopte une ligne souple axée sur l'apprenant puisque les programmes sont dispensés sur place et en ligne. La phase I a introduit une approche avancée d'enseignement qualitatif intégrant les TIC, et ses effets directs et résultats ont démontré le rôle de l'enseignement axé sur l'utilisation accrue des TIC en améliorant l'accès à l'enseignement supérieur. La phase II vise à consolider ces acquis et à accroître les effets directs et à améliorer les résultats du projet en matière d'accès à l'enseignement supérieur.

2.2.2 Le projet a également étudié l'adoption des programmes en ligne existants des universités compétentes dans les pays développés. Il a été noté que ces programmes ne prendraient pas forcément en compte les besoins du cadre local et excluraient une participation sérieuse des institutions cibles et du personnel académique existant, minant ainsi les critères de biens publics régionaux. La phase I a montré le potentiel inexploité du personnel académique existant à développer et à dispenser des programmes sous le format « apprentissage en ligne ». L'implication des experts techniques des institutions de la conception au développement et à la mise en œuvre des programmes permettra aux effets directs et résultats du projet de répondre aux besoins éducatifs et technologiques actuels, et à l'environnement politique et financier dans les pays cibles. Le programme ACEP transmet des connaissances sur la confection du matériel, la transmission et la technologie, la gouvernance, la gestion et le financement du développement professionnel des programmes en ligne. Ceci permettra aux institutions cibles de soutenir le développement des modules supplémentaires d'apprentissage en ligne axés sur l'utilisation accrue des TIC après la période du projet. Les programmes « arrangés » coûteraient également très chers comme en ont fait l'expérience l'UVA et ses institutions partenaires par le passé, rendant ainsi l'accès à l'éducation dans le cadre des programmes cibles très onéreux.

2.3. Type de projet

Comme lors de la phase I, cette intervention est un projet multinational indépendant. Cette option est la plus pratique et la mieux adaptée aux besoins de l'UVA. Elle permettra à cette dernière de jouer un rôle de catalyseur, de coordonner et de donner un aperçu de la mise en œuvre du projet entre les 27 institutions cibles dans 22 pays. De plus, la mise en œuvre des principales composantes (ACEP ; création et fourniture de modules ; prise en compte de la dimension « genre ») implique une planification rigoureuse et une exécution des activités qui engendre un consensus sur un programme commun et un cadre d'assurance qualité, des ateliers de création et des consultations virtuelles.

2.4. Coût du projet et dispositifs de financement

2.4.1 Le coût estimatif du projet, net de taxes et de droits, est de 13,64 millions d'UC. Ce projet est financé par un prêt provenant de l'enveloppe pour les opérations régionales du FAD 12. Ce coût a été estimé sur la base des coûts d'équipement et de développement et de fourniture des modules obtenus lors de l'achèvement de la phase I. Ce projet sera financé conjointement par le FAD (73,3%) et l'UVA avec son réseau d'institutions participantes (26,7%), sous la forme de contributions « en nature », qui comprennent le temps passé par le personnel de l'UVA en-dehors de l'UCP, la surveillance du projet par le recteur et la supervision du Conseil de l'UVA. Pour les institutions cibles, ces contributions « en nature » comprennent la mise à disposition d'un espace et d'un bâtiment pour le centre ODeL, l'aide apportée au personnel pour gérer les centres ODeL, et la disponibilité de spécialistes en la matière pour développer et fournir les modules renforcés par les TIC, et gérer la fourniture des programmes. Comme pour la phase I, cette forme de contribution « en nature » est une condition indispensable et un critère pour la participation des IP au projet. Des correspondances officielles ont été adressées dans ce sens par les IP ciblées qui ont accepté de participer au projet sur la base de ces critères. L'une des leçons tirées de la phase I a été d'inclure dans la détermination des coûts une provision pour aléas d'exécution de 5 %, destinée à couvrir la rapide évolution des TIC et les incertitudes relatives à la prestation de services par des consultants. La provision pour hausse des prix pour toutes les activités est estimée à un taux annuel de 2,50 %, soit une moyenne de 6 % pour le projet,

en raison du fait que les dépenses sont fortement groupées en début d'exécution et qu'elles sont financées en totalité par des sources en devises fortes. La liste des biens et services avec leurs coûts estimatifs détaillés est figure à l'Annexe technique 14 du présent rapport.

2.4.2. La contribution du FAD est un don de 10 millions d'UC. Ce montant couvrira les coûts liés aux activités suivantes : i) mobilier, équipement et installation d'une connexion internet pour les centres d'apprentissage/ODEL ; ii) préparation, développement et exécution de quatre programmes renforcés par les TIC, y compris l'assurance qualité de ces derniers, la rapidité de réaction aux considérations de genre, le marketing, la recherche et le développement, ainsi que la promotion des ressources éducatives libres ; iii) le renforcement des capacités institutionnelles de l'UVA à jouer un rôle central dans la fourniture d'un soutien technique aux TIC dans les politiques en matière d'enseignement sur le continent africain ; et iv) assistance technique à l'UCP, visites de sites dans les 27 IP, et mise à disposition d'espaces et de produits de bureaux pour le personnel du projet, c'est-à-dire l'UCP et l'ensemble des assistants techniques embauchés de temps en temps. La contribution UVA/IP de 3,64 millions d'UC permettra de financer le coût lié aux travaux du centre ODeL dans les 27 centres d'apprentissage/ODEL ; la dotation en personnel de ces centres, le temps passé par les universitaires sur les quatre programmes renforcés par les TIC, la supervision globale de la mise en œuvre du projet au sein de l'UVA, et les heures supplémentaires passées par le personnel. Les tableaux 3, 4, 5, 6 et 7 présentent les coûts estimatifs du projet par composante, les sources de financement et la catégorie de dépense.

Tableau 3
Coût estimatif du projet par composante

COMPOSANTES	UC				\$ EU		Total
	FAD		UVA		FAD	UVA	
	F.C	LC	F.C				
COMPOSANTE 1 : Création de centres ODeL & mise à jour de 29 centres d'apprentissage	2,48	0	0,83	3,31	3,88	1,29	24 %
COMPOSANTE 2 : Programmes ACEP & TIC	4,50	0	2,33	6,83	7,02	3,64	50 %
COMPOSANTE 3 : Renforcement des capacités UVA	0,84	0	-	0,84	1,31	-	6 %
COMPOSANTE 4 : Gestion du projet	1,15	0	0,11	1,26	1,79	0,17	9 %
Coût de base total	8,97	0	3,27	12,24	14,00	5,10	90 %
Provision pour aléas d'exécution	0,46	0	0,16	0,62	0,71	0,26	5 %
Provision pour hausse de prix	0,57	0	0,21	0,77	0,88	0,32	6 %
Coût total	10,00	0	3,64	13,64	15,60	5,68	100 %
% du total	73 %	0 %	27 %	100 %			

Tableau 4
Source de financement

SOURCE DE FINANCEMENT	F.E	Total	% du total
Prêt FAD	10,00	10,00	73%
Contrepartie UVA	3,64	3,64	27%
Total	13,64	13,64	100%
	100 %	100 %	

Tableau 5
Coût du projet par composante et source de financement

COMPOSANTE	Millions d'UC			Millions dollar EU			% de composante
	FAD	UVA	Total	UVA	FAD	Total	
COMPOSANTE 1 : Création de centres ODeL & modernisation de 29 centres d'apprentissage	2,76	0,92	3,68	1,43	4,31	5,75	27%
COMPOSANTE 2 : Programmes ACEP & TIC	5,01	2,60	7,61	4,06	7,81	11,87	56%
COMPOSANTE 3 : Renforcement des capacités UVA	0,94	-	0,94	-	1,46	1,46	7%
COMPOSANTE 4 : Gestion du projet	1,28	0,12	1,40	0,19	2,00	2,19	10%
	10,0	3,64	13,64	5,68	15,59	21,27	100%
% du total	73%	27%	100%	26,7%	73,3%	100%	

Tableau 6
Calendrier de dépense par composante en millions d'UC

COMPOSANTE	2012	2013	2014	2015	2016	Totaux
COMPOSANTE 1 : Création de centres ODeL & modernisation de 29 centres d'apprentissage	1,47	1,11	0,37	0,37	0,37	3,68
COMPOSANTE 2 : Programmes ACEP & TIC	0,76	2,28	2,28	1,52	0,76	7,61
COMPOSANTE 3 : Renforcement des capacités UVA	0,37	0,14	0,14	0,14	0,14	0,94
COMPOSANTE 4 : Gestion du projet	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28	1,40
Total	2,89	3,81	3,07	2,31	1,55	13,64
% par an	21 %	28 %	23 %	17 %	11 %	

Tableau 7
Coûts du projet par catégories de dépenses

CATÉGORIES	UC			\$ EU			% par catégorie
	FAD	UVA	Total par catégorie	FAD	UVA	Total par catégorie	
	F.C.	F.C.		F.C.	F.C.		
Biens	2,16	0,00	2,16	3,37	0,00	3,37	16%
Travaux	0,00	0,78	0,78	0,00	1,22	1,22	6%
Services	6,08	2,49	8,57	9,48	3,88	13,36	63%
Coûts d'exploitation	0,28	0,00	0,28	0,44	0,00	0,44	2%
Divers	0,46	0,00	0,46	0,72	0,00	0,72	3%
	8,98	3,27	12,25	14,01	5,10	19,11	90%
Provision pour aléas d'exécution	0,47	0,17	0,64	0,73	0,26	0,99	5%
Provision pour hausse de prix	0,56	0,20	0,76	0,87	0,31	1,18	6%
Coût total	10,00	3,64	13,64	15,60	5,68	21,28	100%
% du total	73%	27%	100%	73%	27%		100%

2.5. Zones cibles du projet et population

Les bénéficiaires du projet seront les 27 institutions partenaires de l'UVA dans 22 pays, comme l'indique l'Annexe technique 8. Les pays ciblés sont des pays où se trouvent des institutions partenaires de l'UVA. Les pays ciblés sont éligibles au FAD, et seuls les pays FAD peuvent bénéficier des financements du Fonds africain de développement. Au minimum, 20 000 étudiants devraient être scolarisés par le biais des modules renforcés par les TIC. La liste des IP figure à l'Annexe technique 8 et comprend 9 pays francophones (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République démocratique du Congo, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal), 4 pays lusophones (Angola, Cap-Vert, Guinée Bissau et Mozambique) et 9 pays anglophones (Gambie, Ghana, Kenya, Namibie, Nigeria, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie). Chaque pays cible (IP) bénéficiera de différentes composantes du projet en fonction de ses besoins et de l'intérêt manifesté, comme le montre le tableau 5 de l'Annexe technique 8. Au nombre des critères, figure l'expression officielle d'un intérêt par les ministères de l'Éducation ou de l'Enseignement supérieur en vue d'une participation à la phase II. Les facteurs régissant la sélection des IP incluent la crédibilité et la performance de l'IP dans le pays cible, et la possibilité pour cet IP d'être un point central/plateforme d'ODEL. L'Annexe technique 8 expose les critères et les procédés utilisés par les ministères de l'Éducation dans les pays cibles et l'UVA pour la sélection des IP cibles. Cette annexe contient également un tableau qui reprend les programmes pour chaque pays. Les pays qui ont bénéficié de l'éducation des enseignants en mathématiques et en science dans la phase I bénéficieront d'autres programmes. L'Université de Juba couvrira à la fois le Soudan et le Soudan du Sud. L'Annexe 1 de ce RAP et l'Annexe technique 11 montrent l'emplacement géographique des institutions cibles de la phase II en Afrique.

2.6. *Processus participatif d'identification de projet, de conception et de mise en œuvre*

2.6.1 **La phase II du projet a été formulée au travers d'un processus participatif impliquant les principaux acteurs de l'UVA.** Ces derniers comprennent : i) les membres du Conseil d'administration de l'UVA élus vice-chancelier/président de différentes universités représentant les 5 sous-régions d'Afrique ; ii) l'assemblée générale de l'UVA représentant son réseau de 53 universités dans 27 pays ; iii) la Commission consultative d'éducation des enseignants du projet achevé ; et iv) les acteurs TIC et d'éducation par le biais des réseaux UVA, notamment le secteur privé. Après l'achèvement de la phase I, l'UVA a reçu des demandes d'IP souhaitant adhérer à son réseau pour bénéficier des résultats du projet terminé et de la phase II. L'*Annexe technique 9* présente le communiqué de l'assemblée générale.

2.6.2 **La mission d'évaluation du projet comprenait des visites et des consultations avec un échantillon de pays visés et les ministères de l'Éducation du Cameroun, du Ghana, du Rwanda, du Kenya et de la République démocratique du Congo (RDC).** L'*Annexe technique 1* contient le détail des résultats de ces consultations pour chaque pays. Pour résumer, ces consultations, basés sur les aspects essentiels de la Note conceptuelle du projet, indiquaient que le projet renforcera l'accès à un enseignement supérieur abordable par le biais d'un ODeL de qualité, améliorera les connaissances et les compétences en matière de concepts ODeL et d'enseignement renforcé par les TIC pour les institutions d'enseignement supérieur, fournira des opportunités d'apprentissage pour les cadres supérieurs du secteur public et privé qui n'ont pas le temps d'assister aux traditionnelles classes « professeur face aux étudiants » ; les centres ODeL peuvent aussi faciliter des partenariats public-privé en matière d'éducation aux TIC ; contribuer à donner aux apprenants les compétences et les connaissances nécessaires pour l'emploi ; renforcer les centres et les programmes d'apprentissage à distance en améliorant les compétences liées aux TIC dans les méthodologies ODeL ; abaisser le coût des programmes universitaires de manière significative ; informer et influencer l'agenda des TIC dans le pays et l'institution ; améliorer l'inclusion sociale de l'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur dans la mesure où le rythme d'apprentissage est flexible et centré sur l'apprenant ; renforcer l'intégration régionale en proposant des cours en ligne et des programmes harmonisés ; et améliorer l'efficacité et la valeur de l'investissement, dans la mesure où les ressources seront partagées sur une plateforme commune incluant le développement et l'adoption de programmes d'enseignement communs. Certaines IP ciblées ont fait part de leurs préoccupations concernant l'acquisition de centres ODeL et le contenu des programmes à la fin du projet. L'UVA signera un protocole d'accord avec les institutions cibles au début de la mise en œuvre du projet indiquant que ces centres seront pleinement détenus par les IP et que les programmes seront élaborés, approuvés et adoptés par ces mêmes IP. Les auteurs des modules (spécialistes en la matière) seront également identifiés dans chaque module par leur nom, leur titre et leur institution.

2.6.3 **L'Assemblée générale de l'UVA en 2010 qui coïncidait par ailleurs avec la dernière réunion du programme de formation des enseignants du programme précédent a vu la participation d'au moins six nouvelles IP, dont l'objectif premier était d'analyser les possibilités de bénéficier de la phase II.** L'implication de l'UVA dans les forums régionaux et internationaux, notamment ceux organisés par la Commission de l'Union africaine et l'UNESCO, a suscité un fort intérêt pour la phase II de la part des IP. Comme lors de la phase I, les ministères de l'Éducation dans les pays visés ont participé à la sélection de l'IP cible sur la base de critères établis et d'un document de procédure développé pour chaque catégorie d'IP. Ces critères et cette procédure figurent à l'*Annexe technique 8*. La

phase II des activités du projet permettront d'élargir les avantages de la phase I à plus de pays sur le continent africain. De plus, ce projet vient directement en appui à l'actuel plan d'action de l'UVA, qui a été élaboré par l'UVA et ses IP.

2.7. Expérience du groupe de la Banque, leçons prises en compte lors de la conception du projet

2.7.1 Ce projet est fondé sur les progrès réalisés après l'achèvement de la phase I et sur les leçons apprises. Lors de la phase I, le projet a renforcé la capacité de l'UVA et d'un réseau d'institutions à dispenser et gérer un enseignement de qualité assisté par les TIC et des opportunités de formation en science sur la base des programmes de formation des enseignants. Dix centres ODeL ont été mis en place pour servir de plateforme au plan national, et du personnel a été formé aux méthodologies de l'ODeL. Des spécialistes en la matière venus des institutions partenaires (IP) ciblées ont développé 219 modules en anglais, en français et en portugais en mathématiques et en sciences, ainsi que des cours abrégés en TIC. Ces modules sont des ressources en code ouvert qui peuvent être chargées depuis le site de référence OER (*Open Educational Resource*) de l'UVA, en suivant le lien <http://oer.avu.org>. Au terme de la phase I, près de 4 000 étudiants ont été inscrits en première année en utilisant ces modules et certaines institutions ont même développé des modules supplémentaires renforcés par les TIC. Elles ont également formé du personnel supplémentaire dans l'ACEP.

2.7.2 Quatre leçons principales ont été apprises lors de la phase I et prises en compte dans la phase II. Premièrement, l'accès à l'enseignement supérieur peut être renforcé par l'application des technologies de l'information et de la communication. Deuxièmement, l'intégration régionale peut être encouragée par l'harmonisation des programmes. Troisièmement, les résultats et les produits du projet peuvent influencer le développement et l'adoption de politiques relatives aux TIC dans les pays cibles. Et quatrièmement, le personnel universitaire au sein des institutions africaines a développé un important potentiel en tant que spécialiste en la matière et il a la capacité d'appliquer les méthodologies de l'ODeL. La phase II est conçue en tenant compte des leçons apprises, afin de consolider et d'amplifier les résultats de la phase I. La Banque soutient des projets similaires comme le projet SADC *Open and Distance Learning* et le projet *Enseignement supérieur* de l'UEMOA. Sur la base de l'expérience de la phase I, les projets de cette nature nécessitent un niveau plus élevé de coordination, de suivi et d'engagement.

2.8. Principaux indicateurs de performance

Les indicateurs de performance du projet figurent dans le cadre logique. Il s'agit des indicateurs suivants : *Indicateurs d'impact* : augmentation des inscriptions des étudiants utilisant des modules renforcés par les TIC ; *Principaux indicateurs de produits* : i) accès renforcé à l'enseignement supérieur dans les programmes cibles ; ii) augmentation du nombre de femmes qualifiées dans les domaines scientifiques ; iii) nombre d'IP visées institutionnalisant les politiques et stratégies « TIC dans l'enseignement » ; et *Principaux indicateurs de résultats* : i) création et mise en service de centres ODeL ; ii) nombre de modules renforcés par les TIC développés ; iii) nombre de bourses d'études attribuées ; iv) nombre de personnel formés dans l'ACEP ; iv) nombre de synthèses politiques développées pour les TIC dans l'enseignement.

III. FAISABILITÉ DU PROJET

3.1. Performance économique et financière

3.1.1 Les estimations économiques et financières du projet sont tirées de la phase I de l'UVA (pour une période de trois ans se terminant en 2009/2010) et des projections pour les quatre prochaines années, basées sur le plan d'action de l'UVA pour la période 2009-2014. Du fait de l'historique et de la nature de ces activités, il n'est pas possible d'établir une programmation des coûts et des revenus sur plus de cinq ans. Le tableau 8 montre le début d'un passage graduel d'une taxe de service dépendant fortement des bailleurs de fonds à un modèle basé sur une taxe plus auto-suffisante. La section 4.4 « Durabilité » contient des détails sur les revenus et les coûts (dépenses). L'analyse économique et financière est présentée plus en détail dans l'*Annexe technique 7*.

Tableau 8
Programmation des revenus

Services	2009/2010		2010/2011		2011/2012		2012/2013		2013/2014	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Diplôme et certificat	37	386 382	59	641 455	60	653 455	58	653 455	58	653 455
Programmes et cours	0	2 500	3	37 500	7	75 000	10	110 000	10	110 000
Conférences virtuelles et téléconférences	0	3 750	1	11 250	2	25 000	2	25 000	2	25 000
Webinars UVA	0	2 000	2	20 000	2	24 000	2	24 000	2	24 000
Webinars partenaires	0	1 000	1	16 000	2	20 000	2	20 000	2	20 000
Développement de contenu personnalisé	0	5 000	3	35 000	6	60 000	5	60 000	5	60 000
Services de développement non lucratifs	24	248 700	0	0	0	0	0	0	0	0
Contributions et abonnements	8	88 000	11	125 000	12	125 000	11	125 000	11	125 000
Contributions des partenaires au développement	10	103 000	9	103 000	0	0	0	0	0	0
Fonds de bourses d'études	20	208 960	9	100 000	9	100 000	9	100 000	9	100 000
Total	100	1 049 292	100	1 089 205	100	1 082 455	100	1 117 455	100	1 117 455

3.1.2 **Le projet est économiquement viable et bénéfique pour l'enseignement supérieur en Afrique.** Ses principaux avantages proviennent des gains d'efficacité, dans la mesure où davantage de résultats sont obtenus à moindre coût. De même, des partenaires supplémentaires seront attirés par le modèle virtuel à faible coût de l'offre d'un enseignement universitaire en Afrique. La durabilité de l'UVA résulte de l'introduction de services tarifés, dont la contribution aux revenus passera de 37 % à 78 % au cours des quatre prochaines années.

3.2. *Impacts environnementaux et sociaux*

3.2.1 Environnement. **Le projet est une opération de la catégorie III.** Les institutions cibles mènent leurs activités conformément aux réglementations environnementales dans les pays respectifs.

3.2.2 Changement climatique. **L'impact environnemental du projet est considéré comme minimal et par conséquent, la contribution de ce projet aux changements climatiques est également considérée comme minimale.** L'UVA veillera à ce que les équipements achetés présentent des émissions minimales.

3.2.3 Genre. **Le projet mettra en œuvre la stratégie et la politique prenant en compte la dimension « genre », élaborées durant la phase I par le biais de consultations avec les IP et les pays.** Les IP, notamment le personnel universitaire auteur des modules, bénéficieront d'une formation sur les questions de genre, ce qui leur permettra de veiller à ce que les modules soient sensibles à ces questions de manière à favoriser la participation des femmes aux programmes scientifiques. Des bourses viendront aider ces femmes. Au moins 1 000 étudiantes recevront des bourses d'études pour les encourager à suivre des cours dans les programmes d'éducation des enseignants en mathématiques et en science, en informatique, paix et résolution des conflits. De plus, l'objectif de participation au projet de 20 000 étudiants inclut également les femmes. Ces bourses seront attribuées dans le cadre du Fonds d'attribution de bourses d'études existant de l'UVA et justifiées à la fin du projet. Les bourses d'étude destinées à permettre aux femmes de suivre des cours de rattrapage dans ces programmes seront évaluées lorsque les réponses aux bourses du niveau d'examen seront minimales. L'apport des bourses pour les femmes dans la phase I n'a pas été pleinement effectué car la plupart des femmes n'étaient pas qualifiées pour les programmes de diplôme d'enseignement scientifique. Ces cours de rattrapage seront donc envisagés lors de la phase II lorsque cela sera possible. Les programmes d'apprentissage électronique sont flexibles et permettent par conséquent aux femmes, pour la plupart soumises à des contraintes de temps, d'étudier à leur propre rythme.

3.2.4 Impact social et économique. **Le développement des compétences est un moteur clé de la croissance économique, du développement et de la réduction de la pauvreté.** La participation à l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne est inférieure à 4 %. Pour remédier à cette situation, il convient d'adopter des stratégies innovantes, notamment l'utilisation des TIC pour faciliter l'accès à ce niveau d'enseignement. Une augmentation des inscriptions à ces programmes basés sur la demande contribuera à atteindre la masse critique de professionnels nécessaires au développement économique, à la stabilité et à la paix du continent. Le projet vise à inscrire au moins 20 000 étudiants utilisant les modules renforcés par les TIC. Il permettra aux pays et aux IP cibles de développer et/ou de transformer les programmes d'éducation existants et spécifiques en programmes renforcés par les TIC abordables et flexibles prenant en compte la qualité et la pertinence en matière de distance et d'apprentissage électronique. L'accessibilité financière est considérée comme l'un des principaux obstacles à l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne. Les programmes d'apprentissage électronique devraient contribuer à réduire les coûts en matière d'éducation et de formation, et permettre aux personnes déjà employées d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences pour atteindre les niveaux requis par le biais d'une approche d'apprentissage flexible.

3.2.5 Réinstallation non volontaire. **Les activités du projet devant être mises en œuvre n'impliquent aucun type de réinstallation.** Les activités du projet n'impliquant pas de travaux de génie civil, elles n'ont aucune incidence sur les peuplements humains.

3.2.6 Intégration régionale. **Le projet contribuera à l'intégration régionale pour le développement économique et social.** La stratégie de collaboration que le projet adoptera pour sa mise en œuvre créera une plateforme pour une meilleure collaboration entre les universités participantes et les pays. Cette approche améliorera également la mise en réseau entre les IP et renforcera l'intégration régionale par le biais du développement et de l'exécution de programmes communs, la mobilité des formateurs et des diplômés, le réseau des centres d'apprentissage/d'enseignement ouvert, à distance et en ligne, et les réseaux professionnels multinationaux qui seront mis en place. La plateforme de référence OER (*Open Educational Resource*) crée une plateforme permettant aux institutions et aux universitaires africains de rendre leurs ressources éducatives mutuellement accessibles et disponibles dans le monde, développant ainsi leur compétitivité dans la création du savoir. Les réseaux professionnels formeront des communautés de pratique dans différentes disciplines en vue d'échanges continus et d'un engagement entre les IP. Un Consortium multinational de formation des enseignants a été créé durant la phase I, pour assurer la continuité dans le développement des modules d'éducation des enseignants et renforcer davantage l'intégration au-delà de la phase du projet. Ce projet sera mis en œuvre dans 22 pays anglophones, francophones et lusophones transcendant les barrières technologiques, linguistiques et culturelles. Des réseaux professionnels seront créés, selon le modèle du Consortium de formation des enseignants, mis en place dans le cadre de la phase I. Cela contribuera encore à favoriser l'intégration régionale par la création de réseaux de spécialistes universitaires dans les domaines spécifiques. La phase II aidera le consortium à mettre en place les structures opérationnelles nécessaires. Les bénéficiaires du projet, en particulier les femmes, renforceront leurs compétences à l'emploi et leurs opportunités d'entrepreneuriat au-delà des frontières, dans la mesure où des programmes harmonisés seront proposés dans les 22 pays. Comme lors de la phase I, les programmes et les cadres d'assurance qualité pour les programmes cibles seront harmonisés et approuvés par les institutions respectives.

IV. MISE EN OEUVRE

4.1. Dispositifs de mise en œuvre

4.1.1 **L'UVA est l'organe d'exécution du projet.** Le projet sera supervisé par le Conseil d'administration (CA) de l'UVA qui veillera à ce que les modalités, objectifs et calendriers d'établissement des rapports fassent l'objet d'accord entre les parties prenantes. Le Recteur de l'UVA sera l'interface entre le CA et la Cellule de coordination du projet. Le projet amènera les ministres de l'Éducation à apporter l'appui nécessaire aux programmes exécutés dans leurs pays. Le Recteur assurera la supervision générale du projet comme indiqué par le Conseil d'administration. La Cellule de coordination du projet (CCP) mise en place lors de la phase I verra sa capacité de gestion du projet renforcée. Le bureau régional de l'UVA à Dakar (Sénégal) apportera également son appui à la mise en œuvre du projet dans les pays d'Afrique francophone. Comme lors de la phase I, l'UVA jouera le « rôle catalyseur » dans la mise en œuvre du projet. La principale activité du projet, notamment la création et la transmission des modules, sera assurée par les experts techniques des institutions cibles. L'expérience acquise par l'UVA durant la phase I est un atout pour le présent projet. Le directeur du projet dont les compétences et les titres professionnels auront fait l'objet d'examen et d'approbation par le FAD, relèvera directement du Recteur.

4.1.2. Une cellule de coordination du projet qui a été mise en place lors de la phase I assumera la gestion quotidienne du projet pour s'assurer qu'il soit livré dans les délais et soit un succès en termes de réalisation des objectifs fixés. La CCP comprendra : le Directeur du projet chargé de la mise en œuvre générale du projet ; un chargé principal des TIC, responsable de la création et/ou de la mise à niveau des centres ODeL ; un enseignant principal en charge de la composante 2 ; un coordonnateur principal de projet ; un chargé des finances ; et un chargé de la passation des marchés. Elle aura également recours aux services du personnel existant de l'UVA ainsi qu'à l'assistance technique, en cas de besoin. La CCP élaborera l'ensemble des programmes de travail annuels à soumettre à l'approbation du FAD. Le Directeur du projet, assisté du Chargé des finances, aura la responsabilité du contrôle financier et de l'audit interne du projet. La Banque s'assurera que le personnel de la CCP soit formé aux nouvelles règles et procédures de passation des marchés et aux procédures financières requises. La production de la preuve, que le personnel essentiel de la CCP est en place, devra faire partie des conditions préalables au premier décaissement des ressources du don. L'UVA fournira également au FAD un plan d'exécution détaillé du projet comportant un plan de passation des marchés de 18 mois.

4.1.3. En tant qu'organe d'exécution du projet, l'UVA assumera les tâches suivantes :

- i) assurer la coordination générale des activités du projet ;
- ii) gérer la mise en œuvre technique, administrative et financière des composantes du projet ;
- iii) préparer les dossiers de passation des marchés de biens et services ;
- iv) superviser la mise en œuvre des services offerts y compris l'exécution dans les délais des marchés ;
- v) préparer les demandes de décaissement ;
- vi) donner, sur demande, les orientations et l'appui aux institutions partenaires impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- vii) gérer les finances, la comptabilité et la passation des marchés du projet ;
- viii) préparer et transmettre à la Banque des rapports trimestriels sur l'état d'avancement du projet conformément au format prescrit ;
- ix) assurer un audit approprié des comptes du projet et transmettre les rapports d'audit à la Banque ; s'assurer que les données de base du projet sont en place et mises à jour annuellement pendant des années consécutives ; et
- x) évaluer et suivre les résultats du projet. L'UVA veillera à ce que les institutions participantes aient l'agrément réglementaire nécessaire pour recevoir des données Internet par satellite ou par un autre moyen.

4.1.4 La mise en œuvre des activités des principales composantes 1 et 2 se déroulera comme ci-après. Premièrement, l'université hôte où sera ouvert le centre ODeL le fera conformément à l'accord général signé, énonçant les résultats escomptés. Deuxièmement, un accord sera également signé avec les fournisseurs de bande passante par satellite et les fournisseurs locaux d'accès internet. La création et/ou la mise à niveau des centres ODeL sera gérée par un Chargé principal des TIC consciencieux provenant des institutions, qui sollicitera l'assistance technique de l'UVA, en cas de besoin.

Composante 2. Développement des programmes basés sur l'utilisation accrue des TIC. Les programmes de TIC seront gérés par un enseignant principal consciencieux au niveau de la CCP. Comme lors de la phase I, l'exécution de cette activité nécessitera une étroite coordination avec les experts techniques dans les institutions cibles. Ces dernières coordonneront également l'inscription des étudiants et l'appui aux apprenants ; surveilleront l'application et l'adoption des mécanismes de politiques d'assurance qualité par l'autorité compétente et contacteront le siège de l'UVA pour une assistance technique.

4.1.5 Le développement des programmes nécessitera également une collaboration avec les institutions nationales et autres institutions panafricaines. Aussi, l'UVA recherchera-t-elle des partenariats avec des organismes comme l'Association des universités

africaines (AUA) pour contribuer à l'élaboration des programmes. Le ministère de l'Éducation/institution partenaire examinera et facilitera l'adoption des programmes académiques destinés aux domaines de programmes cibles. Les institutions cibles développeront, transmettront et attribueront les programmes. Un mécanisme de coordination fort entre les ministères de l'Éducation, les institutions participantes et l'UVA est essentiel et est défini à l'*Annexe technique 4* qui retrace dans le détail les dispositions de sa mise en œuvre.

4.1.6 Dispositions en matière de décaissement. Les fonds du projet seront décaissés conformément aux règles et procédures de la Banque. Les quatre méthodes de décaissement de la Banque seront disponibles pour le projet. Il est prévu que la majeure partie des paiements soit faite par paiement direct. À cet effet, l'UVA ouvrira un compte spécial en dollars EU pour recevoir les fonds destinés aux ateliers sur la création des modules et à la formation prévue dans le cadre du programme ACEP ; à la formation de sortie et à la mission des centres ODeL ; ainsi qu'aux charges d'exploitation connexes et autres paiements de petits montants. La mise à disposition des fonds sur les ressources du FAD sera effectuée par décaissement direct aux fournisseurs pour les appels d'offres internationaux et nationaux, et pour les services de conseils, y compris la traduction. Les procédures à suivre pour chacune des méthodes de décaissement sont prévues dans le Manuel de décaissement de la Banque disponible sur le site web de la Banque. Lors des négociations, une lettre sur les conditions de décaissement sera également publiée stipulant les principales procédures et pratiques en matière de décaissement. L'UVA sera directement chargée de la comptabilité des fonds du projet. La Banque aura, comme prévu dans les Conditions générales, le droit de suspendre le décaissement des fonds si les exigences en matière d'établissement de rapports ne sont pas respectées.

4.1.7 Gestion financière. L'évaluation de la gestion financière de l'UVA a été réalisée conformément à l'Annexe technique 5. Cette évaluation a conclu que l'UVA disposait d'une capacité de gestion financière adéquate pour passer des opérations précises et complètes et présenter des rapports financiers dans les délais. Étant donné que c'est un projet multinational, la question de l'utilisation des systèmes de gestion des finances publiques (PFM) ne se pose pas. Le projet utilisera le système de gestion financière de l'UVA comme lors de la phase I. L'UVA est dirigée par le Recteur qui est en définitive responsable du projet. La Direction financière de l'institution compte trois agents : un directeur financier et deux aides-comptables. Au sein de l'UVA, il y aura un comptable sur le projet. Au moment de l'évaluation du projet, il n'y avait qu'un seul aide-comptable. Le Conseil d'administration de l'université avait en principe approuvé le recrutement du Directeur financier. Pour l'écriture des opérations et l'établissement des rapports financiers, l'UVA utilisera son progiciel comptable Apogée soutenu par Vision.

4.1.8 Audit. L'UVA externalise la fonction d'audit interne, qui a jusqu'à présent bien marché. Elle est à jour dans tous les rapports d'audit de la phase I. Le rapport de 2010 et dernier rapport pour cette phase I portait une opinion d'audit sans réserves et les auditeurs n'avaient soulevé aucun problème dans la lettre de recommandation. Le projet suivra l'exercice de l'UVA commençant le 1^{er} juillet et finissant le 30 juin et ses états financiers feront l'objet d'audit par le même cabinet d'audit jugé acceptable par le Fonds qui vérifie les comptes de l'entité. Les termes de référence de l'audit feront l'objet d'accord entre l'UVA et la Banque. Le rapport d'audit complété par une lettre de recommandation sera soumis à la Banque dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Le coût de l'audit sera pris en charge par le projet.

4.1.9 Dispositions en matière de passation des marchés. **Les passations de marchés de biens et d'acquisition des services de conseils financés par la Banque s'effectueront conformément aux règles et procédures de la Banque.** Celles-ci sont : “*Règles et procédures pour la passation des marchés de biens et travaux*”, Edition de mai 2008 ; et “*Règles et procédures pour l'utilisation de consultants*”, Edition de mai 2008, utilisant les dossiers d'appel d'offres standard appropriés de la Banque, et les dispositions stipulées dans l'Accord de financement. Lors de l'évaluation, l'UVA a élaboré un plan de passation des marchés pour la mise en œuvre du projet, qui présente la base des méthodes de passation des marchés. Ce plan sera examiné et fera l'objet d'accord durant les négociations. Les dispositions de passation des marchés sont résumées dans le tableau ci-dessous et détaillées dans l'*Annexe technique 6*.

Tableau 9
Résumé des dispositions en matière de passation des marchés

Marchés	Coût (million d'UC)		Financement AVU/IP	Méthode de passation des marchés	Pré-Qualification (Oui/Non)	Revue à priori (Oui/Non)
	Total	Financement Banque				
1. Biens						
1.1 Équipement Centre ODeL	1.869	1.869		AOI	N	O
1.2 Mobilier	0.099	0.099		AON	N	N
1.3. Groupes électrogènes & climatiseurs	0.171	0.171		AON	N	N
1.4 Kits scolaires	0.194	0.194		Achat	N	N
1.5 Véhicules	0.077	0.077		Achat	N	N
2. Travaux						
2.1 Travaux de réhabilitation Centres ODeL	0.870		0.870	N/A	N/A	N/A
3. Services						
3.1 Services de traduction	0.389	0.389		CQS	N/A	O
3.2 Développement des matériels	0.689	0.689		Liste restreinte	N/A	O
3.3 Transmission des programmes	0.200	0.200		Liste restreinte	N/A	N
3.4 Personnel pour développement des programmes dans les IP	2.080		2.080	N/A	N/A	N/A
3.5 Assistants techniques longue durée	0.701	0.701		Liste restreinte	N/A	O
3.6 Ateliers & activités diverses	3.880	3.880		À déterminer annuellement	N/A	N
3.7 Personnel Centres ODeL	0.050		0.050	N/A	N/A	N/A
3.8 Abonnement Local Internet	0.331	0.331		À déterminer annuellement	N/A	N
3.9 Personnel additionnel AVU	0.520		0.520	N/A	N/A	N/A
3.10 Suivi AVU	0.121		0.120	N/A	N/A	N/A
3.11 Divers	1.400	1.400		N/A	N/A	N/A
Total	13.64	10.00	3.64			

4.2. *Suivi*

Le projet utilisera les structures de suivi et d'évaluation de l'UVA. L'état d'avancement du projet sera suivi à travers les missions de supervision régulières qui s'effectueront au moins deux fois par an, et la présentation des rapports financiers et des rapports d'activité trimestriels relatifs au projet, établis par l'UVA. Les rapports d'audit annuels seront soumis à la Banque pour tout exercice. L'UVA s'assurera également du respect du programme de travail et du plan de passation des marchés du projet. Les principales étapes du projet sont présentés à l'*Annexe technique 13* conformément à son calendrier d'exécution et à son cadre logique. L'université veillera à ce que la base des données du projet mise sur pied soit actualisée annuellement pour refléter la situation réelle et

pour ensuite étayer le rapport d'achèvement du projet. Étant donné que le projet implique beaucoup d'activités et qu'il sera mis en œuvre dans 22 pays parlant des langues différentes, un Chargé de suivi-évaluation sera engagé. Le bureau régional de la Banque à Nairobi (Kenya) travaillera en étroite collaboration avec l'UVA pour assurer l'entrée en vigueur effective du don et de l'exécution du projet dans les délais impartis. Cet appui portera sur la formation de la CCP aux procédures de passation des marchés et de décaissement. Comme indiqué dans le paragraphe 2.1.7, les institutions cibles soumettront des rapports trimestriels sur l'état d'avancement du projet préparés par les équipes de coordination du projet au niveau des IP à l'UVA.

4.3. Gouvernance

Le projet est incorporé dans le plan stratégique global et dans les dispositions institutionnelles de l'UVA. Un cadre de gouvernance, qui comprend le Conseil d'administration de l'UVA, supervisera la gestion globale du projet. Le Recteur de l'université donnera au quotidien l'orientation à suivre à la CPP. Un directeur de projet consciencieux sera en charge de la CCP et supervisera la gestion et l'exploitation du projet. Chacune des institutions partenaires disposera d'une équipe de coordination dirigée par un point focal qui aura rang de cadre supérieur afin de faciliter le dialogue avec la direction des institutions. Le Vice-chancelier et/ou le Président ou le Recteur des institutions sera le chef comptable général du projet et se concertera avec les ministères, en cas de besoin. Les audits indépendants fourniront des informations sur les contrôles internes et mettront en exergue les domaines qu'il faudra renforcer. L'UVA a élaboré un manuel de gestion financière et de procédures ; et renforcé ses systèmes financiers avec l'appui de la Banque mondiale.

4.4. Durabilité

4.4.1 Le plan d'action 2009-2014 de l'UVA indique que l'université affectera du personnel à la fonction de levée des fonds/mobilisation des ressources et structurera les activités de sorte que celles-ci se développent continuellement et améliorent l'efficacité de l'UVA dans ce domaine. Les activités de mobilisation des ressources de l'UVA se focaliseront sur la recherche de financement pour : i) les services de développement de l'ODEL que l'université a traditionnellement fournis par le passé ; ii) les bourses d'études destinés aux individus ou groupes participant aux programmes et aux cours de l'UVA ; et iii) les projets qui ne correspondent pas à la nouvelle structure de services et de prix de l'UVA. Dans ces cas, l'université recherchera le financement pour couvrir les coûts estimatifs directs du projet ainsi que les frais de gestion de 10 à 25 % pour couvrir les charges indirectes et administratives qui sont indirectement générées par le projet.

4.4.2. La marge de contribution des services tarifés de l'UVA et les frais de gestion liés aux projets financés par les donateurs couvriront les frais généraux de l'institution au niveau organisationnel. L'objectif à long terme de l'UVA est de faire en sorte que les services tarifés puissent couvrir tous ses frais généraux, de manière à ce que les services à but non lucratif ne nécessitent que le financement de leurs activités directes. Les projections financières quinquennales sont disponibles sur les feuilles de calcul qui montrent le début de changement progressif du financement de l'UVA basé sur un modèle de service fortement soutenu par les donateurs vers un modèle de services tarifés plus autosuffisant. Le résultat net de ces projections tend vers un excédent annuel modéré mais croissant à la fin de la période quinquennale (15.000 \$ EU en 2013/2014). Comme l'UVA continue d'accroître l'efficacité de ses programmes et de diversifier ses offres, cela réduira davantage sa dépendance vis-à-vis

du financement des donateurs et/ou des canaux spécifiques et réduira ou éliminera le risque correspondant lié à la viabilité à long terme de son organisation.

4.4.3 En conséquence de ces changements, les comptes vérifiés montrent que l'UVA est passé d'un résultat net d'exploitation déficitaire de 1 181 518 \$ EU en 2007 à un solde net positif de 883 290 \$ EU en 2009. Le rapport financier soumis à la session de mai 2011 du Conseil d'administration de l'UVA, montre un excédent net de 200 000 \$ EU. De même, les dettes ont été réduites de 90 %, c'est-à-dire de 3 197 877 \$ EU en 2007 à 278 034 \$ EU en 2009. Si l'actuelle dynamique de mise en œuvre du plan d'action de l'UVA est maintenue, l'institution renforcera davantage la durabilité de ses activités. L'analyse économique et financière retrace par ailleurs les mesures que l'institution est en train de prendre au cours de la phase II pour gagner en efficacité.

4.4.4 Au niveau des institutions cibles, la durabilité des produits et des effets directs du projet est incorporé dans sa conception. Ainsi, les institutions partenaires cibles signeront des accords avec l'UVA dans chaque pays cible pour garantir l'appropriation et l'institutionnalisation des interventions à des fins de durabilité. L'accord portera sur la durabilité des programmes, le centre ODeL, le programme ACEP ainsi que les programmes de formation pédagogique et informatique. Les centres ODeL serviront de plateforme pour le développement, la transmission et la gestion des programmes d'enseignement à distance et en ligne, alors que le programme ACEP formera les institutions partenaires à la stratégie de mise en forme, à la transmission des programmes, et à la gestion et au financement des programmes ODeL. Comme dans la phase I, les stagiaires du programme ACEP devraient assurer une formation en cascade dans chaque institution. Les institutions partenaires cibles offriront de l'espace et des locaux pour l'ODEL. Le personnel académique existant sera formé à l'élaboration des cours sous le format ODeL et créeront par la suite des modules spécifiques de façon virtuelle et à travers des ateliers organisés. Du personnel compétent supplémentaire au niveau des institutions partenaires sera formé à la conception des sites, à la prestation des services TIC et à la gouvernance du système ODeL pour appuyer la transmission des modules créés au niveau des institutions partenaires. Les réseaux professionnels, tout comme la communauté de pratique à créer, s'assureront de l'actualisation des programmes après la période de mise en œuvre du projet et mettront également sur pied une plateforme pour permettre aux experts techniques de poursuivre le travail en réseau au-delà du projet. Il se peut que le fonds de bourses d'études ne soit pas durable. Cependant, il est prévu que les institutions partenaires cibles institutionnalisent la stratégie d'intégration du genre qui met en relief la principale intervention en assurant la parité des genres en sciences et mathématiques.

4.5. *Gestion des risques*

4.5.1 Le présent projet s'appuie sur les leçons tirées de la phase I, notamment l'analyse des risques. Les principaux risques sont : i) la qualification des femmes pour les cours scientifiques ; ii) la participation active des États fragiles ; et iii) la complexité inhérente des opérations multinationales qui rend difficile leur mise en œuvre. Les risques potentiels et les mesures d'atténuation sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10
Risques liés au projet et mesures d'atténuation

RISQUE	EVALUATION	MESURES D'ATTENUATION
Nombre insuffisant d'étudiantes éligibles aux programmes scientifiques cibles	Modéré	(i) Renforcer l'intégration du genre dans les programmes de l'UVA. (ii) Le fonds de bourses d'études soutiendra également les cours de mise à niveau existants pour les programmes cibles.
Participation inadéquate du personnel académique des institutions partenaires à l'élaboration des modules dans les États fragiles	Modéré	(i) Comme dans la phase I, développer une stratégie pour garantir la participation active de ces institutions partenaires en cas de besoin, avec un budget d'imprévus pour financer le voyage. Il s'agit de « s'associer en tant que tuteurs pédagogiques » avec d'autres institutions partenaires et d'offrir une formation complémentaire si besoin.
Il existe une complexité inhérente aux opérations multinationales qui rend leur mise en œuvre difficile.	Faible	(i) L'expérience de l'UVA dans la gestion de la phase I dans 10 pays. Cependant, elle collabore dans le cadre d'autres initiatives avec des institutions dans 27 pays. (ii) L'utilisation effective par l'UVA des TIC pour communiquer et gérer dans plusieurs pays. (iii) Le bureau régional de l'UVA à Dakar qui fait fonction également de sous-siège social.

4.5.2 **En plus de ces risques, l'équipe d'évaluation a procédé à une évaluation minutieuse des risques financiers et fiduciaires.** Ces risques et les mesures connexes nécessaires à leur atténuation sont présentés au tableau 1 de l'*Annexe technique 5*.

4.6. Renforcement des connaissances

4.6.1 **Le projet financera la recherche et la documentation en matière d'enseignement basé sur une utilisation accrue des TIC.** Les informations générées permettront de mieux outiller l'UVA et les autres institutions, y compris la Banque, pour fournir l'appui technique aux institutions partenaires et aux pays en matière d'élaboration de politique et de stratégies d'enseignement par les TIC ; à prodiguer des conseils sur les mécanismes d'assurance qualité en matière d'apprentissage en ligne. À travers le programme ACEP, la phase II continuera de renforcer les capacités des institutions partenaires cibles à dispenser dans les pays des programmes pédagogiques qualitatifs, flexibles, pertinents et abordables en sciences et mathématiques basés par une utilisation accrue des TIC. Cette architecture d'apprentissage est un continuum partant d'un environnement d'apprentissage direct vers une technologie de pointe pour garantir l'accès aux programmes d'enseignement grâce à une certaine flexibilité. Les centres ODeL serviront de plateforme-pays pour le développement et la conception du matériel d'apprentissage complémentaire en ligne après la période du projet.

4.6.2 **Les modules des cours seront transférés vers une plateforme électronique, une ressource éducative libre (OER) (<http://oer@avu.org>) qui permet aux institutions, au-delà des institutions partenaires cibles, d'accéder aux modules du programme développés par le projet.** Aussi, le projet contribuera donc à un accès régional commun aux ressources d'apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique de l'Est, Afrique australe et Afrique de l'Ouest. Les réseaux professionnels (Communautés de pratique), comparables au Consortium de formation pédagogique créé lors de la phase I, renforceront davantage l'interaction du personnel académique au-delà de la période du projet, et le plus important est qu'ils veilleront à ce que les modules de cours soient actualisés.

V. INSTRUMENTS ET CONDITIONS DE FINANCEMENT

5.1. *Instrument de financement*

L'instrument de financement proposé est un don de 10 millions d'UC en faveur de l'Université virtuelle africaine (UVA).

5.2. *Conditions liées à l'intervention de la Banque*

Conditions suspensives à l'entrée en vigueur de l'Accord de don : « les conditions suspensives à l'entrée en vigueur de l'Accord de don seront sujet à la satisfaction de la section 10.01 des Conditions générales applicables aux Protocoles d'accords relatifs aux dons du Fonds »

Conditions préalables au premier décaissement : l'obligation pour le Fonds à effectuer le premier décaissement sera assujettie à la satisfaction des conditions suivantes :

L'Emprunteur devra avoir fourni à la satisfaction du Fonds, tant dans la forme et dans le fond, la preuve :

- i) de la mise en place du personnel essentiel de la Cellule de coordination du projet (CCP) comprenant : un directeur de projet chargé de la mise en œuvre globale du projet ; un chargé principal des TIC chargé de la création et/ou de la mise à niveau des centres ODeL/d'apprentissage ; un comptable ; un coordonnateur principal de projet ; et d'un chargé de la passation des marchés (paragraphe 4.1.2) ;
- ii) de l'ouverture des deux comptes spéciaux en devises et en monnaie locale pour recevoir le don (paragraphe 4.1.6).

5.3. *Conformité aux politiques de la Banque*

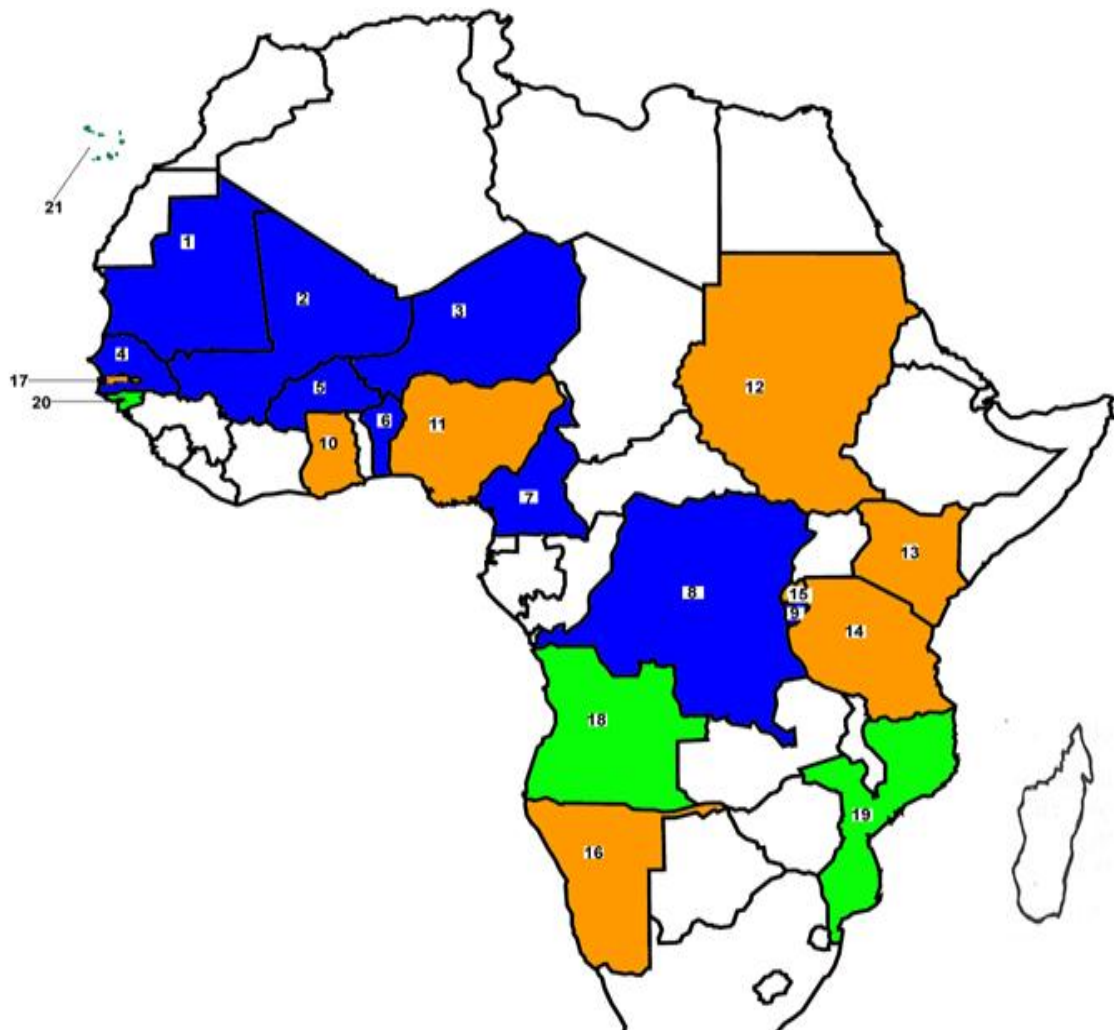
Le présent projet est conforme à toutes les politiques pertinentes en vigueur à la Banque. Il s'agit : i) des stratégies d'intégration régionale (SIR) 2011-2015 pour l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ; ii) de la stratégie à moyen terme 2008-2012 ; iii) de la stratégie 2008 en matière de science et technologie dans l'enseignement supérieur ; et iv) de la stratégie pour les opérations TIC.

VI. RECOMMANDATION

La direction générale recommande que le Conseil d'administration approuve le projet de don d'un montant de 10 millions d'UC en faveur de l'Université virtuelle africaine pour l'objet décrit dans le présent rapport et sous réserve des conditions stipulées. Le projet proposé est la seconde phase d'une opération réussie financée par la Banque. La phase I achevée a montré l'importance des stratégies ODeL en renforçant l'accès à la science et à la technologie dans l'enseignement supérieur et la capacité du personnel académique à développer et à transmettre des programmes sous le format ODeL. Il a introduit une nouvelle approche de transmission d'un enseignement de qualité basé sur les TIC. L'extension des acquis de la phase I profitera aux PMR en matière d'accès à la science et à la technologie dans l'enseignement supérieur pour la croissance et le développement.

L'approche permettra également de renforcer le réseautage entre les institutions partenaires et de promouvoir l'intégration régionale grâce à l'élaboration et à la mise à disposition des programmes communs, à la mobilité des enseignants et des diplômés, au réseau des centres ODeL et aux réseaux professionnels multinationaux qui seront créés.

PHASE II DU PROJET UVA : CARTE DE LA ZONE DU PROJET



- 1. Mauritanie
- 2. Mali
- 3. Niger
- 4. Sénégal
- 5. Burkina Faso
- 6. Bénin
- 7. Cameroun
- 8. République démocratique du Congo
- 9. Burundi
- 10. Ghana
- 11. Niger
- 12. Sénégal
- 13. Kenya
- 14. Tanzanie
- 15. Rwanda
- 16. Namibie
- 17. Gambie
- 18. Angola
- 19. Mozambique
- 20. Guinée-Bissau
- 21. Cap-Vert

- Sites francophones
- Sites anglophones
- Sites lusophones

La carte ci-dessus a été fournie par la Banque africaine de développement exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part de la Banque et de ses membres aucun jugement concernant le statut juridique d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.

PHASE II PROJET UVA: TEST D'ELIGIBILITE DES BIENS PUBLICS REGIONAUX

No	Critère	Justification
1.	Caractère non-antagoniste	L'objet du projet est de consolider et d'accroître les résultats de la phase I du projet avec comme objectif de renforcer la capacité des institutions partenaires à transmettre et à gérer un enseignement et une formation scientifiques basés sur l'utilisation accrue des TIC.
2	Caractère collectif	Le projet sera mis en œuvre dans 24 pays anglophones, francophones et lusophones transcendant les barrières technologiques, linguistiques et culturelles. Des réseaux professionnels supplémentaires semblables au Consortium de formation pédagogique mis sur pied lors de la phase I seront créés.
3	Intérêt public et appropriation	Après l'achèvement de la phase I, l'UVA a reçu des demandes provenant des institutions partenaires ayant manifesté leur intérêt de rejoindre son réseau afin de profiter des résultats obtenus dans le cadre du projet achevé. En particulier, l'implication de l'UVA dans les forums organisés en Afrique avec la participation des parties prenantes comme la Commission de l'Union africaine et l'UNESCO, et dans les expositions lors des conférences annuelles organisées par <i>eLearning Africa (ELA)</i> en 2008, 2009 et 2010 a suscité beaucoup d'intérêt de la part des institutions partenaires proposées dans le présent projet. En outre, l'Assemblée générale de l'UVA en 2010, qui a également coïncidé avec la clôture de la réunion sur le précédent programme de formation pédagogique du projet, a vu la participation de nouvelles institutions partenaires dont le principal objectif était d'explorer les possibilités de tirer parti des programmes de l'UVA.
4	Dimension régionale	La stratégie de collaboration que le projet adoptera dans sa mise en œuvre créera une plateforme de collaboration accrue entre les universités participantes cibles et les pays. La création des réseaux décrite au point 2 ci-dessus contribuera à l'intégration institutionnelle au niveau régional. Les réseaux seront composés d'experts académiques dans des matières spécifiques. Un Consortium de formation pédagogique multinational a été créé au cours de la phase I pour assurer la continuité en matière de développement des modules de formation pédagogique et renforcer davantage l'intégration au-delà de la phase d'exécution du projet. La phase II s'appuiera sur ce modèle pour les nouveaux programmes et aidera ce consortium à mettre en place les structures d'exploitation nécessaires.
5	Alignement stratégique sur l'objectif stratégique de la Banque	<u>La stratégie à moyen terme (SMT) 2008-2012 de la Banque</u> identifie le développement des TIC et l'enseignement supérieur, la formation technique et professionnelle comme domaines prioritaires d'investissement. La SMT met également l'accent sur l'intégration régionale. Le projet favorisera le développement des programmes communs basés sur l'utilisation accrue des TIC à travers les régions, semblables aux programmes communs de formation pédagogique mis en œuvre dans 10 pays lors de la phase I. La <u>stratégie 2008 en science et technologie dans l'enseignement supérieur</u> de la Banque met l'accent sur une formation de qualité au niveau supérieur en améliorant les conditions pour les innovations scientifiques à travers, entre autres interventions, l'intégration des TIC ; l'appui aux centres d'excellence nationaux et régionaux ; le développement des infrastructures de science et de technologie dans l'enseignement supérieur ; la révision et la mise à niveau des programmes académiques et de la pédagogie de sorte qu'ils soient conformes à la stratégie HEST requise ; la promotion des activités conjointes en matière de recherche au sein des réseaux ; et la promotion de l'intégration régionale grâce à la stratégie HEST.
6	Rôle catalyseur et en amont	L'UVA jouera un « rôle de catalyseur » pour permettre aux centres ODeL ouverts au niveau des quarante (40) institutions partenaires d'élaborer des programmes basés sur l'utilisation accrue des TIC dans les autres domaines de la science et de la technologie. Le personnel des institutions partenaires sera formé à l'élaboration des cours sous format ODeL, à la conception des sites web, à la transmission des TIC et à la gouvernance de l'enseignement libre et en ligne. L'UVA a acquis de l'expérience et tiré de précieux enseignements des méthodologies ODeL, en particulier, dans la mise en œuvre de la première phase. La Banque pourrait exploiter cette expérience au profit de davantage de pays et s'assurer que la documentation et la recherche sont soutenues pour générer des connaissances pédagogiques libres et en ligne en science et technologie dans l'enseignement supérieur à l'effet de renforcer l'enseignement futur de la science et la technologie au niveau universitaire, grâce à l'utilisation accrue des TIC. L'UVA est en mesure de mettre en œuvre un projet plus global de manière plus efficace et dans les délais.
7	Avantage supplémentaire	Consolider et accroître les résultats produits lors de la phase I du projet. Les programmes de formation pédagogique basés sur l'utilisation accrue des TIC en mathématiques et en science seront reproduits dans vingt (20) institutions partenaires qui ont manifesté leur intérêt de dispenser le programme et de rejoindre le Consortium de formation pédagogique qui veillera à ce que les modules soient à jour. 219 modules sont disponibles en anglais, français et portugais.

GLOSSAIRE DES TERMES CLÉS

Connectivité : mesure du nombre d'hôtes Internet, d'ordinateurs, d'abonnés au téléphone fixe et mobile par habitant.

Fracture numérique : l'écart relevé entre les individus, les ménages, les entreprises, les pays et les zones géographiques à différents niveaux socio-économiques concernant leur possibilité d'accès aux TIC et à leur utilisation de l'Internet pour une grande variété d'activités.

Enseignement à distance : un ensemble de stratégies d'enseignement et d'apprentissage ou de méthodes pédagogiques qui peut être utilisé pour surmonter la séparation spatiale et temporelle entre les enseignants et les apprenants ; la communication du programme a lieu principalement à travers l'utilisation des ressources pédagogiques en faisant appel aux différents médias, si nécessaire.

Établissements dotés de système d'enseignement double ou mixte : institutions qui mettent en place des systèmes administratifs parallèles pour dispenser à la fois l'enseignement à distance et l'enseignement direct.

Apprentissage en ligne : un système d'apprentissage basé sur les ressources qui suppose la communication de programme entre les apprenants et les enseignants, surtout à travers l'utilisation des ressources informatiques telles que l'Internet.

Sensibilisation à la dimension « genre » : désigne la capacité à identifier les problèmes nés de l'inégalité entre les hommes et les femmes ou de la discrimination à l'égard des femmes, et à marquer la différence dans les rôles et les relations entre femmes et hommes et la manière dont tout ceci conduit à des différences en termes de rapports de force, de statut, de privilèges et de besoins.

Prise en compte des questions de genre : un processus d'identification et de prise en compte totale des relations entre les hommes et les femmes (étant donné qu'il s'agit-là d'une question ou d'un thème de développement) dans l'ensemble des politiques, stratégies, programmes, activités administratives et financières. Ainsi, le genre est pris en compte dans tous les programmes et activités de l'UVA.

Formation aux questions de genre : signifie offrir aux populations des expériences formelles d'apprentissage afin d'accroître leur sensibilisation à la dimension « genre ».

TIC : technologies comprenant à la fois les systèmes informatiques et les systèmes de télécommunications pour collecter, stocker, traiter et communiquer les informations.

Université partenaire chef de file : une université qui joue un rôle de premier plan dans la coordination de l'enseignement et de l'apprentissage d'un programme spécifique, dispensé par les universités sur le réseau de l'UVA.

Enseignement libre : un système d'apprentissage dans lequel un étudiant peut accéder à l'enseignement indépendamment des qualifications d'admission parce que ledit système comporte des approches intégrées d'évaluation des voies que les différents étudiants pourront suivre selon leurs qualifications d'admission.

École libre : un établissement d'enseignement dispensant des cours et programmes, surtout par l'utilisation des méthodes d'enseignement à distance.

Institution partenaire : un établissement d'enseignement supérieur passant avec l'UVA un accord formel pour accueillir un centre UVA ou participer aux programmes et activités de l'UVA.